

A U V E R G N E  
ARCHITECTURES

REVUE DU CONSEIL  
REGIONAL DE L'ORDRE  
DES ARCHITECTES  
Juillet 2005  
N°37 - 6,10 €

# Le renouveau des maisons de retraite

BROMONT-LAMOTHE  
**Le maire  
rebondit sur  
l'autoroute**



CLERMONT-FERRAND

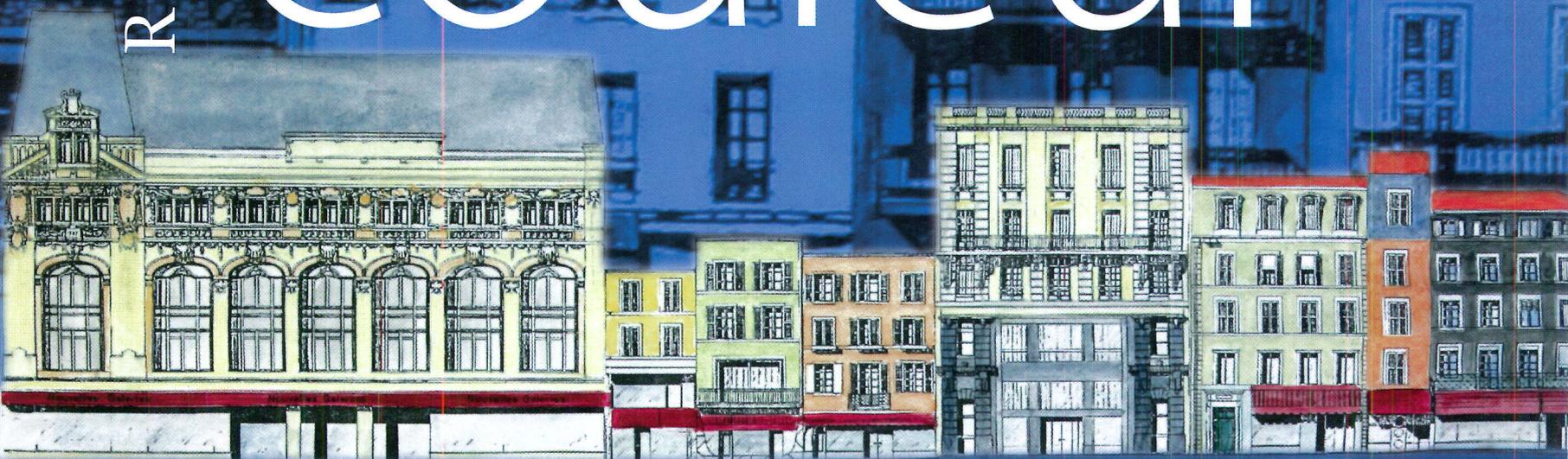
**Grande  
Bibliothèque :  
un projet unique  
en France**

“ Nous préconisons des couleurs chaudes, plus lumineuses, plus gaies sans agressivité. Des gammes de jaune, de jaune doré, d'orangé clair, et quelques verts à petites touches.

Anne Calabuig, architecte coloriste

”

# Haut en couleur



## Ravalement de façades à Jaude

Pour sa septième campagne de ravalement de façades, la Ville de Clermont-Ferrand élargit son périmètre obligatoire à l'axe du tramway, à celui de Léo 2000 et à Montferrand, en cohérence avec les opérations majeures d'urbanisme. La tendance : de l'audace sur la couleur, revisitée par deux architectes coloristes, Anne Calabuig et Simon Teyssou. Avec un double objectif. Établir un nuancier de couleurs en fonction du type de façade ; formuler des recommandations auprès des propriétaires, y compris au niveau des teintes à utiliser sur les volets et les menuiseries. Comme d'autres grandes villes françaises engagées dans le même processus, Clermont-Ferrand joue l'audace des couleurs et revisite sa palette urbaine.

# 4

## conseil de l'ordre

- À vos souris !
- Concours de perles
- Wir sind Berliner
- Berlin : La vitrine de l'architecture du nouveau siècle

# 6

## actualité

- Grande bibliothèque : un projet unique en France
- La gare routière de Clermont-Ferrand : un *Abri souverain*

# 8

## actualités-brèves

- Vichy : le marché couvert se découvre
- Architectes "Archéologues"
- Reconnu par d'A

# 11

## dossier

### Le renouveau des maisons de retraite

Comme pour les hôpitaux, les maisons de retraite doivent s'adapter aux nouveaux besoins de la population. Aujourd'hui, les futurs pensionnaires attendent la dernière extrémité et arrivent donc de plus en plus âgés dans des établissements, qui doivent se préparer à recevoir des personnes dépendantes, réclamant des soins. Comme le souligne Michel Cabrit,

directeur du Centre Communal d'Action Sociale de Clermont-Ferrand, des centres spécialisés sont également créés pour recevoir certains malades désorientés. Le deuxième volet de ce dossier, préparé par Denis Couderc et Michel Josselin, analyse ce renouveau indispensable, auquel prennent part les architectes, avant d'aborder, dans le prochain numéro, les centres de remise en forme, qui fleurissent un peu partout.



## s o m m a i r e

La revue du  
Conseil  
régional  
de l'Ordre  
des  
Architectes  
d'Auvergne.

[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)

[ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)

**Edition :** Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 [www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org) [ordre@archi-auvergne.org](mailto:ordre@archi-auvergne.org)  
**Directeur de la publication :** Roland Ondet  
**Comité de rédaction :** Antoine Bruhat / Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.  
**Correspondants :** Didier Allibert, Julie Bouniol,  
**Bruno Recoules.**  
**Conception-réalisation :** G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 [www.gdebussac.fr](http://www.gdebussac.fr) avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction  
**Publicité :** G. de Bussac / Michel de Féligon 04 73 62 81 08 Alain Rosset 04 73 90 14 34  
**Dépôt légal :** 3<sup>e</sup> trimestre 2005.

**N° 37**  
**Juillet 2005**  
**Prix au numéro :** 6,10 €.  
**Abonnement :** 15,24 €.

**Photo de couverture :** Les jardins de la Charme, à Clermont-Ferrand  
Photo : Christophe Camus

**Vignette :** L'Ambassadeur de France en Allemagne.

# 20

## parole de maire

**Bromont-Lamothe :**  
**Le maire rebondit sur l'autoroute**

# 23

## livres

- L'École normale d'institutrices du Puy-de-Dôme
- Lexique efficace du bâtiment

# 24

## savoir-faire

### Pic-Nic en ville

Manger en couleurs, manger décontracté et bien manger dans un lieu à inventer totalement autour d'un nouveau concept de restauration.

### L'espace Info tram

Dédié au futur tramway clermontois, l'Espace Info tram accueille les habitants, qui souhaitent en savoir plus sur le projet et l'ensemble des travaux.

# 26

## observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet
- Je m'abonne

## e n j e u

L'école d'architecture de Clermont-Ferrand organisait le mois dernier un cycle de quatre conférences autour de Sabourin.

Le déménagement de l'école dans l'ancien sanatorium est l'occasion de réfléchir et de "rebondir" vers une grande école nationale supérieure d'architecture du Massif Central.

Des liens se tissent avec le collège, le lycée et le cinéma Rio tout proche ; l'accueil des étudiants se met en place, les projets germent... Le bout de ville qui paraissait être une terre d'exil s'avère être une terre de projet...

Avec ma légèreté habituelle, j'ai fait part de mes craintes aux inspecteurs généraux des Monuments historiques présents à l'une de ces conférences. Je redoute en effet un poids trop fort des contraintes patrimoniales imposées qui serait un frein à l'appropriation des lieux et à son évolution formelle. Je me suis fait bien sûr renvoyer dans mes foyers vertement : "Tout architecte intelligent sait qu'une contrainte est une richesse, le bâtiment est tellement fort qu'il saura s'imposer de lui-même et rejeter tout appendice ou greffe tapageuse dont on essaierait de l'affubler".

Il n'empêche, tel que l'a rappelé son directeur Paul Leandri, qu'il ne s'agit pas d'une restauration de Sabourin mais bien de l'aménagement d'une école d'architecture. Il ne faut pas se tromper de cible, ce que l'on attend est un lieu de vie et de création, et non pas un musée de la tuberculose.

Déjà des voix s'élèvent pour déplorer la démolition des cloisonnements intérieurs et de la perte du "sens" du bâtiment qui deviendra une "coquille vide".

À croire que l'on aurait préféré la déploration d'une démolition à l'engagement risqué d'une réappropriation.

Il est grand temps d'oublier Sabourin et de construire une grande école.

La réforme de l'enseignement de l'architecture sur la structure européenne du LI MA DO (licence, master, doctorat) poursuit son chemin, la sixième année qui suit le master sera une année de professionnalisation.

Malgré les demandes réitérées de la profession, cette période a été réduite à une peau de chagrin de six mois : c'est sans doute mieux que rien.

Un récent sondage auprès des architectes régionaux a démontré qu'ils avaient la capacité d'accueillir les stagiaires chaque année. Il reste à trouver les aménagements fiscaux et sociaux ou à adapter ceux en place pour permettre de les payer décemment.

L'école, l'Ordre et notre tutelle commune mettent actuellement sur pied un pôle de formation continue régionale qui sera un lieu de contact entre les professionnels et l'école...

Tous ces éléments mis bout à bout forment un grand projet régional pour l'Architecture. Des étudiants de Paris-La Villette endoctrinés par quelques dinosaures post-soixante-huitards, qui voient encore planer l'ombre du maréchal Pétain sur l'Ordre, crient à la mainmise de la profession sur les écoles par le stage de professionnalisation. Ici, dans notre province isolée, on travaille à une grande œuvre, conscients des limites imposées et des compromis nécessaires mais confiants et enthousiastes dans une collaboration fondée sur un respect mutuel et dépourvue de sectarisme.

Jean-Paul Lanquette, Président



ORDRE DES ARCHITECTES AUVERGNE



## À vos souris !

[www.archi-auvergne.org](http://www.archi-auvergne.org)

Depuis quelques semaines, le site de l'Ordre des architectes d'Auvergne s'est enrichi, en proposant une galerie de photos : du "gala des galériens", en d'autres termes l'assemblée générale, au quelque vingt-cinq architectes, ou encore à la composition du Conseil de l'Ordre. Un extrait des principaux articles d'*Auvergne Architectures* a été mis sur le site ainsi que l'archivage des revues depuis octobre 1998. Autre intérêt de ce site, le lien existant avec celui de l'Ordre national.

# Concours de perles

### ● Des turlurons pas rigolos :

La Maison de Retraite, Les Turlurons, Hôpital de Billom, lance un appel à candidatures pour sa restructuration avec comme mandataire l'Opac du Puy-de-Dôme. Estimation des travaux, 2 000 000 d'euros HT. Mission de base + EXE + SSI + Diag, rémunération plafonnée à 10,5 %. Équipe avec Archi, Bet Fluides et Structure, SSI, Acousticien, Économiste. C'est bien sûr beaucoup trop payé, d'habitude c'est 9,5 %... 7 % paraîtrait beaucoup plus convenable. C'est à négocier ou à prendre ou à laisser. C'est quoi au juste un turluron ? Ça vient de la tribu des turlures (Gaulois) ? ou du normand turlure, cornemuse qui symbolisait les maris trompés ? ou de turlurette qui est un petit flageolet par déformation du nordique Thor (le dieu) et Lur (instrument de musique utilisé dans les cérémonies en l'honneur de ce dieu) ?

Archifax 2005/08

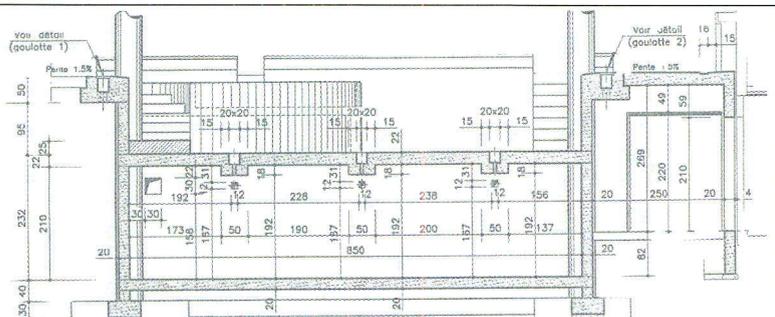
**Mise au point :** Archifax ironisait pesamment il y a quelques jours sur le taux d'honoraires scandaleusement élevé pour l'affaire de la Maison de Retraite, "Les Turlurons", à Billom. Honoraires plafonnés à 10,50 % pour une mission de base + EXE + SSI +

Diagnostic. L'Opac du Puy-de-Dôme, mandataire, nous explique. D'abord, le diagnostic hors d'eau, réseaux et fondations a été confié à Socotec... Dont acte, il y avait donc une erreur dans l'annonce, le Diag est fait. Ensuite, on nous précise : "Les études de programmation faites par l'Opac intègrent un scénario de reconstruction validé par le Maître d'ouvrage. Un dossier complet, comprenant les plans coupes et façades de l'existant est transmis aux équipes d'ingénierie". Quelle andouille cet Archifax, lapin compris qu'il n'y avait ni le programme, ni les relevés à faire... En plus, les 3 niveaux à refaire (en 2 ans de chantier) sont identiques. Le Maître d'ouvrage qui n'était pas obligé de faire un concours en a voulu un pour l'intervention sur la façade existante et le bâtiment de liaison. Faut que ça soye joli. Si y avait pas cette putain de loi MOP qui impose une mission complète, on ferait juste faire le permis de construire aux Archis qui gueulent tout le temps qui z'ont pas assez de fric, et on pourrait faire retravailler des gens sérieux.

Archifax 2005/10

● **Encore une :** La commune de Vertaizon lance une consultation pour la passation d'un bail emphytéotique en vue de la construction d'une gendarmerie. Petit programme de 8 logements et un petit studio pour le gendarme adjoint, bureaux, garages, etc... Le système est simple. Avant la loi Lopsi (Loi d'Orientation et de Programmation pour la Sécurité Intérieure), il fallait passer par un organisme HLM avec des prix et des loyers plafonnés, déguiser les locaux administratifs en logements potentiels pour les financer, tirer sur tout... la galère... Maintenant on est riche, l'investisseur privé débarque (Léonard de Vinci ou Anthropeifage ou un autre...), les loyers sont déplafonnés et prennent 40 % d'augmentation. Ça n'a pas d'importance, c'est le contribuable qui paye. On attribue le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse (pour qui ?)... La ville de Vertaizon, soucieuse de son cadre de vie, avance froidement en critère n° 4 : "procédure envisagée pour la réalisation de l'opération et notamment participation de la commune à la conception architecturale". Mais oui il y aura un Architecte à 4 % et vous pourrez choisir la peinture des volets...

Archifax 2005/10



## CENTRE ETUDE SARL

COUPE SUIVANT L.L.

**VASSON Michel**

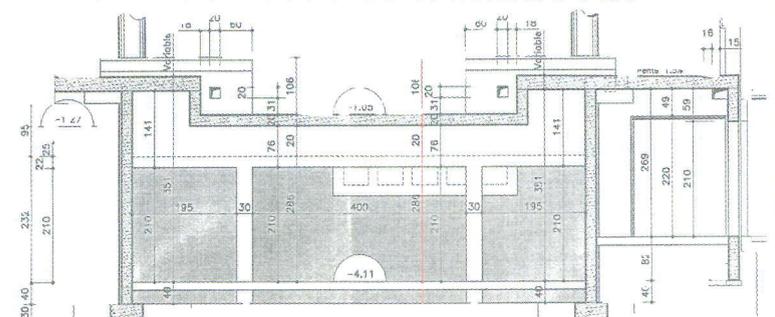
Ingénieur Conseil

10, rue Bardoux  
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 61 80

Télécopie : 04 73 14 61 70

E.mail : [be.vasson@wanadoo.fr](mailto:be.vasson@wanadoo.fr)

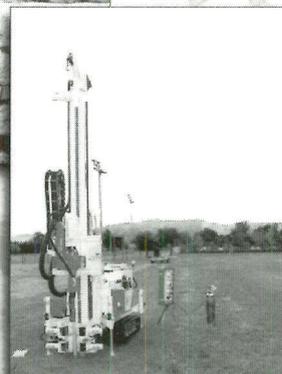


## SOL SOLUTION

Etudes Géotechniques



▲ PANDA



Forage ▶



↳ Géosondoscope ▲

- ▶ Investigations Géologiques
- ▶ Tests Mécaniques
- ▶ Bilan Géotechnique
- ▶ Diagnostic

**SOL SOLUTION**  
ZAC des Portes de Riom  
B.P. 178  
63204 RIOM

Tél. : 04 73 64 74 84 - Fax : 04 73 64 74 80

E.mail : [contact@sol-solution.com](mailto:contact@sol-solution.com)

Site internet : [sol-solution.com](http://sol-solution.com)



**Le musée juif dessiné par Daniel Libeskind (1999).**



**Le groupe devant la Chancellerie, que l'on doit aux architectes Schultes, Franck et Witt (1995-2001).**

# Wir sind

# Berliner

**Un groupe de 24 auvergnats-architectes s'est rendu à Berlin pendant quatre jours pour découvrir cette ville en pleine mutation.**

**Les architectes auvergnats reçus dans la salle de presse de la Chancellerie.**

Berlin n'était pas belle à voir en 45, après avoir été éventrée elle a été saucissonnée, la balafre du mur s'est cicatrisée même pas mal... en surface... On a rebouché, replâtré dans un vent de folie architecturale débridée mais le passé est pesant dans les esprits. Le Palais du Peuple,

monument triomphant de la culture socialiste, est en ruine, on a épluché ses façades, il est écorché et attend le coup de grâce. On a posé dessus une enseigne en lettres lumineuses de 4 mètres de haut "Zweifel" : "Doute". On ne sait pas bien de quel doute il s'agit... de ce qu'il faut construire pour le remplacer (on parle d'une reconstruction de l'ancien château qui se trouvait là, à l'identique) ou s'il faut le préserver comme témoignage d'une époque et d'un régime dont certains ont peut-être la nostalgie... "Good Bye Lénine".

Bref quoi, Berlin fait pas dans le frivole. Le seul moment de légèreté était le passage à l'Ambassade de France, bulles de champagne et ambassadeur originaire d'Yssingeaux, sympathique et affable, qui regrettait tout de même qu'il n'y ait aucun algérien dans le groupe. Lâcheurs ! L'année prochaine, pourquoi pas une direction sud. Madrid, la Puerta del Sol au coucher du soleil quand les terrasses des bistros sortent de la torpeur de la sieste. On fera dans le frivole, quoique...

**ORDRE DES ARCHITECTES AUVERGNE**



**Originaire d'Yssingeaux, (Haute-Loire) M. Martin, Ambassadeur de France en Allemagne, reçoit les architectes auvergnats, conduits par leur président Jean-Paul Lanquette.**



**Le nouveau stade olympique, rénové par Von Gerkan (2006). La première mouture, signée Werner, remonte à 1934-1936.**

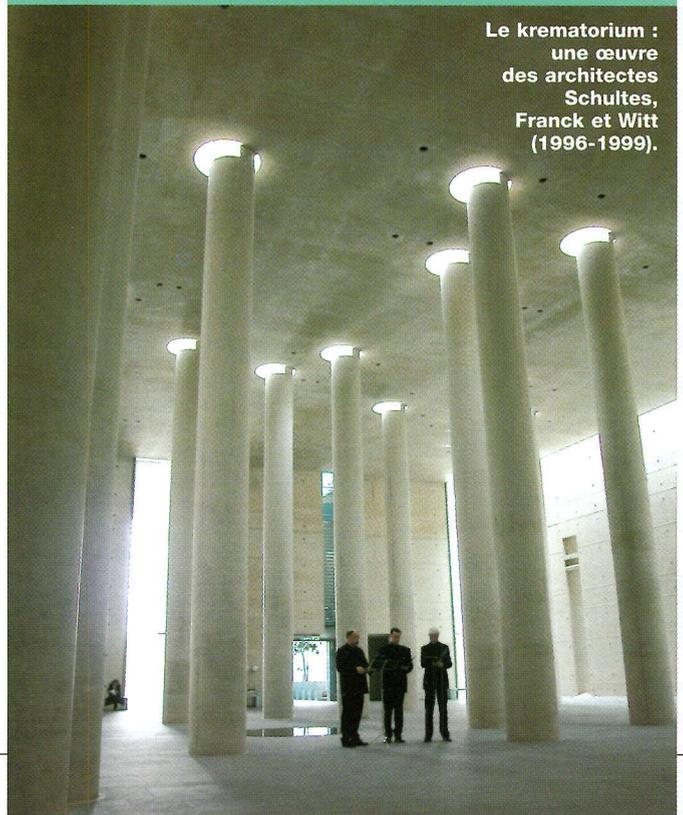
## Berlin : La vitrine de l'architecture du nouveau siècle

Imaginez l'Ile-de-France (11 millions d'habitants) dont un tiers de la superficie serait vert et bleu (des forêts et des lacs) et seulement peuplée de 3,5 millions d'habitants, rappelle Claire Fleury dans Le Nouvel Observateur. Voilà Berlin, ville aussi gigantesque que tranquille. Ici, tout est grand. Mais sans l'atmosphère stressante et électrique des mégapoles.

Les grands noms de l'architecture contemporaine se sont presque tous donnés rendez-vous. Comme Jean Nouvel, avec les Galeries Lafayette, sur la Friedrichstrasse, Norman Foster, avec le Reichstag, qu'il a superbement restauré, Christian de Portzamparc, avec la nouvelle ambassade de France, sur la Pariser Platz, Renzo Piano et Richard Rodgers sur la Postdamer Platz, le cœur historique de Berlin, détruit pendant la guerre et terrain vague jusqu'à la chute du Mur.

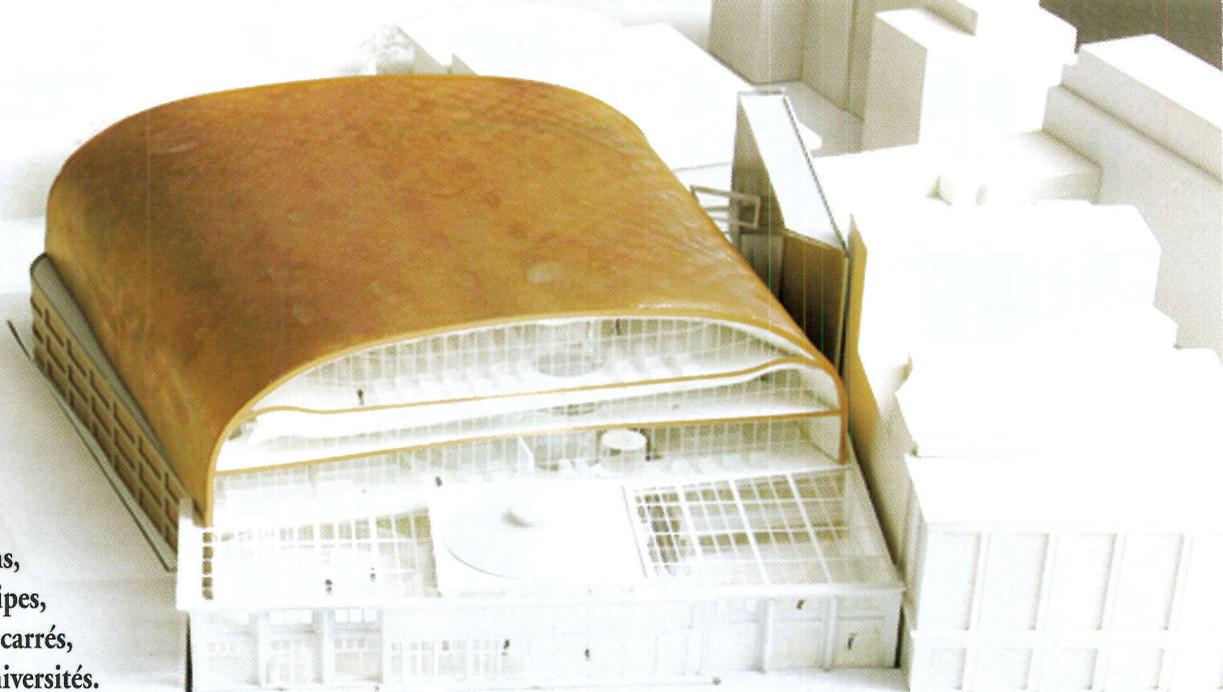
Et bien sûr I.M. Pei, avec la rénovation du musée historique allemand, ou encore Daniel Libeskind, concepteur du Musée juif, dans le quartier de Kreuzberg. D'autres architectes mériteraient d'être cités. Impossible, tant ils sont nombreux. Impossible également de dresser une liste exhaustive de tous les bâtiments qui font de cette ville la vitrine de l'architecture du nouveau siècle. À Berlin, la cosmopolite, le talent ne connaît pas les frontières.

**Le krematorium : une œuvre des architectes Schultes, Franck et Witt (1996-1999).**



**L'architecte Hans Scharoun a conçu la philharmonie, pour la musique classique, en 1963. C'est à lui que l'on avait confié aussi l'autre philharmonie, destinée à la musique de chambre, qui date de 1988.**

Deuxième après celle de Paris,  
par son importance,  
la "grande bibliothèque"  
de Clermont  
intéresse l'agglomération  
et même bien au-delà.  
Confié à deux architectes parisiens,  
choisis parmi quatre équipes,  
le projet s'étend sur 25 000 mètres carrés,  
au cœur de la ville et des universités.



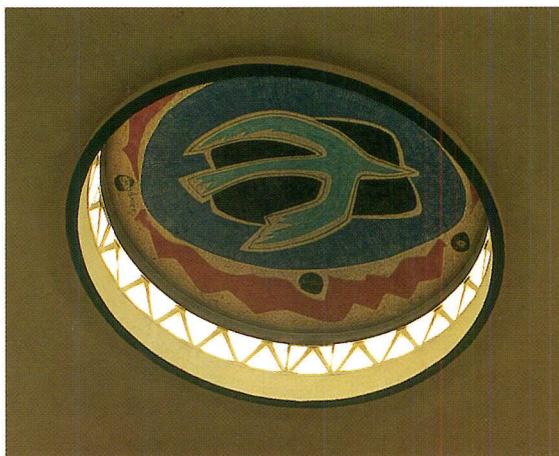
# Grande bibliothèque :

## un projet unique en France



**A**près deux ans d'études et de réunions avec les différentes communes de l'agglomération, le projet de bibliothèque communautaire et interuniversitaire entre donc dans la phase concrète. Sa mission, son organisation, son fonctionnement et son montage financier ont été approuvés par Clermont Communauté, qui acquiert, parmi ses compétences, la "lecture publique", et qui intègre du même coup dans son giron les bibliothèques des 21 communes concernées.

Le site de la gare routière a été choisi pour sa proximité avec le centre-ville et le quartier universitaire, ainsi que sa desserte par le futur tramway. La façade actuelle, due à l'architecte Valentin Vigneron, sera préservée, de même que le grand hall. Parmi la centaine d'équipes ayant répondu à l'appel à candidatures, le maître d'ouvrage en a retenu quatre (1), parmi lesquelles le lauréat, le cabinet d'architectes Pierre



**Le lanterneau du grand hall, décor en béton sculpté et coloré par Jean Mosnier.**

du Besset et Dominique Lyon, qui avait déjà remporté plusieurs concours de bibliothèques à Rungis, Troyes, Grenoble, Orléans et Lisieux.

D'une surface de 25 000 mètres carrés, le bâtiment de cinq étages, répondant aux normes Haute Qualité Environnementale (HQE), abritera plus de 840 000

documents, dont les deux tiers seront en accès direct. Le projet prévoit également un atelier multimédia et un auditorium de 2 000 places. L'originalité de ce futur équipement porte sur la fusion des collections universitaires du premier cycle et de la lecture publique, qui permettra de démultiplier l'offre documentaire pour les habitants de Clermont Communauté, les étudiants et les chercheurs. Tête de réseau à l'échelle communautaire, cette bibliothèque le sera aussi au niveau régional en liaison avec les quatre bibliothèques de prêt. Elle développera des missions de coopération à l'échelon national avec la Bibliothèque nationale de France.

Pour garantir à tous le même service de lecture, explique le maître d'ouvrage, il importait d'équilibrer ses ressources sur le territoire et d'en faciliter l'accès. Deux autres établissements vont naître, en même temps que la BCIU : la médiathèque de Courmon-Le Cendre, en 2007

(1) Pierre du Besset et Dominique Lyon / Dubois et Associés / Steven Holl Architect / Ibos et Vitart.



Entrez dans la  
nouvelle  
dimension  
apave

[www.apave.com](http://www.apave.com)

Votre partenaire  
dans la maîtrise des risques

INSPECTION • CONSEIL • FORMATION  
BÂTIMENT • LABORATOIRE

- Contrôle Technique des Constructions • Coordination Sécurité •
- Protection de la Santé • Diagnostic des bâtiments existants •
- Economie d'énergie • Réhabilitation • Rénovation •
- Sécurité des ascenseurs •



30, boulevard Maurice Pourchon - 63039 CLERMONT-FERRAND Cedex 2  
Tél. 04 73 31 90 00 - Fax 04 73 31 90 10  
[commercial.clermont@apavesudeurope.com](mailto:commercial.clermont@apavesudeurope.com) - [www.apave.com](http://www.apave.com)  
Contacts Montluçon : 04 70 03 57 57 - Rodez : 05 65 78 04 65

(Voir notre encadré), et un autre équipement sur le secteur Blanzat-Cébazat. Des "bassins de lecture" vont également émerger. Ces entités ne seront ni administratives, ni géographiques, ni même centrées sur un équipement spécifique, mais plutôt des "bassins de vie où on lit". Grâce aux nouvelles technologies (portail informatique, mise en réseau Internet), tous les utilisateurs pourront consulter à distance un catalogue commun et réserver un document. Chaque bibliothèque gardera physiquement son propre fonds, mais elle traitera toutes les demandes, aussi bien celle d'un lecteur de Chateaugay, à la recherche d'un ouvrage historique universitaire, que celle d'un étudiant en quête d'une vidéocassette rangée dans la médiathèque de Courmon-Le Cendre.

**Maître d'ouvrage :**  
Clermont Communauté  
**Architectes :**  
Pierre du Besset  
et Dominique Lyon  
**Coût des travaux :**  
69,44 millions d'euros,  
le terrain ayant été cédé  
pour un euro symbolique  
par la Ville de Clermont.

## Les grandes dates

**1902** Sur une idée de Jules Laude, bibliothécaire, influencé par les exemples venus d'outre Rhin, Clermont, exception culturelle française se dote de deux bibliothèques, l'une est municipale et l'autre universitaire.

**1996** Clermont lance l'idée d'une grande bibliothèque. Clermont Communauté reprend l'idée à son compte.

**2002** Une étude est engagée pour créer une bibliothèque communautaire et interuniversitaire (BCIU).

**1<sup>er</sup> janvier 2005** Clermont Communauté acquiert la compétence de la lecture publique.

**31 mars 2005**  
Choix des architectes.

**2006** Lancement des travaux à l'emplacement de la gare routière, transférée provisoirement place des Salins.

**2009** Ouverture de la nouvelle bibliothèque.



# Courmon-Le Cendre

## Une spécialité : la lecture jeunesse

Un bâtiment blanc aux lignes harmonieuses abritera la future médiathèque communautaire de Courmon-Le Cendre, élément essentiel du grand réseau de lecture publique.

D'une surface de 2.500 m<sup>2</sup>, le bâtiment devrait se signaler au public par l'auditorium en forme de coque, auquel en accèdera par un parvis.

D'une surface de 2.500 mètres carrés, le bâtiment devrait se signaler au public par l'auditorium en forme de coque, auquel on accèdera par un parvis. Les différentes salles de lecture, orientées au nord, donneront vers l'arrière, sur un jardin. Une perspective agréable pour les futurs lecteurs, qui seront passés auparavant par le hall central autour d'un patio, qui desservira toutes les salles, au rez-de-chaussée comme au premier étage.

Compte tenu du travail spécifique mené à Courmon, l'équipement constituera « la référence locale en matière de documentation destinée à la jeunesse ». Riche en livres, elle devrait aussi proposer de nombreux services dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Les salles du rez-de-chaussée accueilleront les adultes, tandis que l'étage sera destiné aux enfants. Une

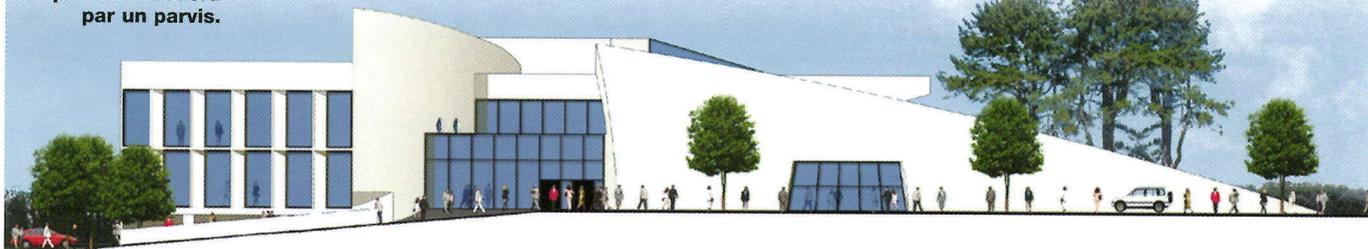


salle de conférence, accessible en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque, est également prévue.

L'ensemble du bâtiment est conçu selon les normes « Haute Qualité Environnementale », notamment par l'étude de l'orientation en fonction du soleil, de manière à économiser l'énergie liée au fonctionnement. Destinée à tous les publics, soit une population de 30.000 habitants, la bibliothèque fonctionnera avec un fonds de 65.000 documents en accès libre, qu'il s'agisse d'ouvrages traditionnels ou multimédia. Les travaux devraient débuter à l'automne.

Les salles du rez-de-chaussée accueilleront les adultes, tandis que l'étage sera destiné aux enfants.

**Maître d'ouvrage :**  
Clermont Communauté  
**Maîtrise d'ouvrage déléguée :** Ville de Courmon  
**Architectes :**  
Jean-Pierre Lott /  
Dominique Bresson, Alain Combes  
et Roland Ondet



## Qu'est-ce qu'un bassin de lecture ?

Sur les vingt-et-une communes de Clermont Communauté, quatorze disposent d'une bibliothèque municipale. Dans un souci d'aménagement du territoire et de mise en place d'un véritable service de proximité consacré à la lecture, les élus ont identifié huit bassins de lecture. Chacun disposera d'au moins une bibliothèque pour permettre à la population de l'agglomération clermontoise d'y accéder facilement quelque soit son lieu de résidence ou de travail.

Ce découpage ne correspond donc pas aux frontières municipales traditionnelles. Par exemple, la future bibliothèque implantée sur Blanzat irriguera le bassin de lectures des communes de Nohanent, Chateaugay et Cébazat. Et celle qui est prévue sur Courmon sera commune aux habitants de Courmon et du Cendre (Voir notre article).



## Lempdes

### Un "kiosque à livres"

Plutôt que de "tasser" le volume important, que représentait la nouvelle bibliothèque à côté de la mairie, les architectes ont préféré glisser le "kiosque à livres" dans le parc (1). Formes rondes, toitures à faible pente et proportions soignées pour un impact minimal : les espaces (plus de 800 mètres carrés utiles) sont noyés dans le terrain. Intérieurement, l'espace s'ouvre comme un éventail. À l'extérieur, plusieurs cloisons s'élançant comme les feuilles d'un ouvrage entrouvert. La métaphore est soulignée par quelque 380 mètres de citations littéraires, découpées au laser dans des nervures d'inox incrustées aux murs.

(1) Se reporter au numéro 35 d'*Auvergne Architectures*, p. 24, daté de décembre 2004.

**Maître d'ouvrage :** Ville de Lempdes (Puy-de-Dôme)  
**Architectes :** Antoine Morand et Sylvie Tolla  
**Coût des travaux (1999) :**  
0,9 million d'euros HT

# La gare routière de Clermont-Ferrand : un Abri souverain

par Christophe Laurent (1)

## Un projet

Dix-neuf années furent nécessaires pour doter Clermont-Ferrand d'une gare routière. Lancé en 1942, le projet connut quelques vicissitudes (2). Le choix de son emplacement tout d'abord : la SNCF proposait une parcelle près de la gare ferroviaire tandis que l'administration des Ponts et Chaussées privilégiait un terrain proche du centre ville. Soutenue par les représentants politiques et par les organisations professionnelles du commerce et des transports routiers, cette dernière option l'emporta. Le site sélectionné, à l'angle du boulevard

mutuelle et de mutualité sociale agricole, Chambre de métiers, Crédit agricole, Maison des congrès).

## Un monument

Dès lors, les projets qui se succédèrent pour la gare routière (sur son site actuel), bien que signés Labourdette et Vigneron, furent très probablement dessinés par Vigneron. L'architecte parisien et son associé Roger Boileau, qui menaient par ailleurs des chantiers importants (Sarcelles notamment), parurent se désintéresser de l'opération. Les conditions précises de leur retrait demeurent obscures : en novembre 1956, Vigneron conçut et signa seul les plans définitifs. L'édification de la gare commença en juin 1957 et s'acheva en mars 1961(4). Dans cette affaire, la convergence des intentions des commanditaires et de Valentin Vigneron fut déterminante : il s'agissait de conférer à la gare routière une monumentalité représentative des ambitions d'une ville en forte expansion. Le programme urbain élaboré à partir de 1953 pour l'ensemble de l'îlot conforta ce dessein puisqu'il fallait créer une composition majestueuse par son échelle, son unité et sa modernité. Vigneron, en proposant une architecture fondée sur le *Classicisme structurel* de Perret, répondait parfaitement aux désirs des maîtres de l'ouvrage.

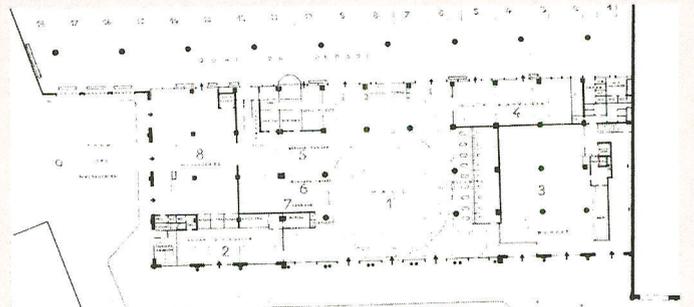
Vigneron se disait disciple d'Auguste Perret (1874-1954). Bien qu'il ne fût jamais son élève, Vigneron entretenait avec lui des relations cordiales et s'inspira librement de son style. Pour la gare routière de Clermont, il pouvait se référer à trois œuvres majeures de Perret (5) : la reconstruction du Havre (1945-1955), les gares ferroviaire et routière d'Amiens (1942-1951) et le musée des Travaux publics (1936-1946, Paris, actuel Conseil économique et social).

## Un Abri souverain

Parmi les nombreuses caractéristiques de la gare routière qui témoignent de cette prestigieuse filiation domine celle du concept de structure. L'architecture est générée par l'ossature en béton armé : la structure coïncide avec l'apparence et cette dernière met en représentation la construction.

Vigneron a cherché une composition symétrique fondée sur une trame de points d'appui (module de 5,90 m d'entraxe, avec des variantes). L'ossature crée une hiérarchie qui rythme et ordonne les élévations. En façade

Plan  
du rez-de-chaussée,  
1960.



1 - L'ordre colossal et l'ordre secondaire lors du chantier.

2 - Façade principale ; l'avant-corps est souligné par des colonnes tronconiques inversées. Ces dernières, comme les claustras à éléments triangulaires, appartiennent au répertoire formel du *Classicisme structurel* de Perret.

3 - Le hall d'entrée intact (sans les kiosques qui l'encombrent aujourd'hui) ; décor par Jean Mosnier.

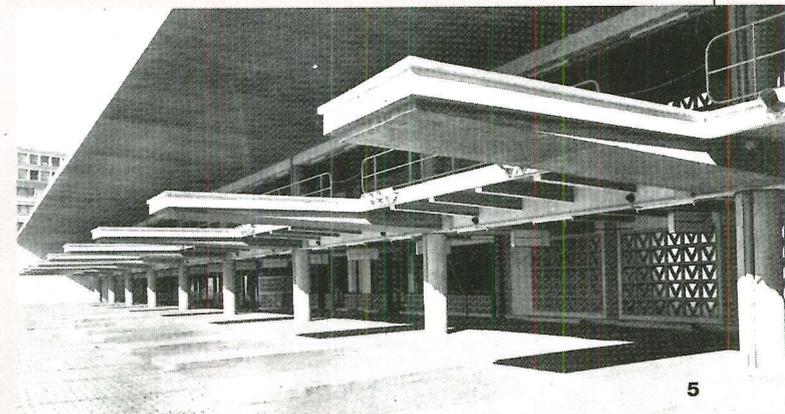
Photos 2, 3, 4 et 5 :  
Ray-Delvert, 1960  
Photo 1 : Fonds Vigneron,  
Arch. dép. 63.

principale, la structure de l'avant-corps présente deux ordres : le premier, colossal, porté par des colonnes tronconiques inversées et des piliers, soutient l'entablement et la dalle de couverture ; le second, plus petit et en retrait, supporte les claustras nord du hall. Ce rapport dialectique se retrouve à l'arrière : l'avent supérieur protège les auvents des quais d'embarquement.

Vigneron a employé plusieurs des potentialités formelles du béton armé : réseau orthogonal des poteaux, des poutres et des dalles, porte-à-faux, voile mince. La matière vit par l'empreinte des coffrages, le choix des granulats, les surfaces bouchardées laissant apparaître le cailloutis vert. Plusieurs autres matériaux sont remarquables, tels

les granitos et les dalles en pierre du hall, ou les pavés de la cour. Avec le *Classicisme structurel*, Vigneron s'appropriait le thème de l'*Abri souverain* théorisé par Perret. Ce dernier affirmait que l'architecte devait concevoir « une vaisseau, un portique, un abri souverain capable de recevoir dans son unité la diversité des organismes nécessaires à la fonction ». Il ajoutait parfois : « On reconnaîtra que ce vaisseau est bien composé à ce qu'il ne sera pas possible d'y retrancher quoi que ce soit sans le mutiler ». Par la préservation des façades et du hall de la gare routière, une préoccupation patrimoniale se manifeste dans le projet de grande bibliothèque : il est souhaitable que l'ensemble de l'édifice de Vigneron bénéficie de la même sollicitude (6).

Les auvents de protection et de chargement des bagages en façade sud. L'envolée de leurs lignes pourrait symboliser l'élan vers les voyages qu'offrent les livres.



(1) Christophe Laurent, auteur des textes p. 8 à 55 du n° 24-25 « Spécial XX<sup>e</sup> siècle » d'*Auvergne architectures*, a consacré plusieurs articles et contributions à l'œuvre de Perret. Il prépare une anthologie des textes de l'architecte, à paraître en décembre 2005 aux éditions du Moniteur, et il donnera le 29 novembre 2005 à l'université Blaise-Pascal une conférence sur Perret. Il est coauteur, avec Agnès Pranal, de l'*Itinéraire du patrimoine* n° 229 : *Valentin Vigneron, architecte clermontois du XX<sup>e</sup> siècle*.

(2) Voir aux Archives départementales du Puy-de-Dôme les très nombreux documents conservés dans le Fonds Vigneron et dans la série W.

(3) Coauteur du livre *Les Gares routières*, Paris, 1944. Nécrologie dans *Urbanisme*, n° 331, 2003.

(4) La gare routière fit l'objet – avant même son ouverture le 26 mars 1961 – d'un article dans l'*Architecture française* n° 219-220, novembre-décembre 1960.

(5) Perret occupa de 1913 à son décès une place dominante dans l'architecture française. Son apport a été récemment réévalué par une exposition internationale et une série d'ouvrages dont l'*Encyclopédie Perret*, Monum - Le Moniteur, 2002.

(6) La gare routière figure sur la liste des édifices du XX<sup>e</sup> siècle présentant un intérêt architectural majeur établie en septembre 2000 par le ministère de la Culture. Elle ne bénéficie pourtant d'aucune protection au titre des Monuments historiques.



Un détail de la façade principale.

Gergovia et de l'avenue du maréchal Pétain (aujourd'hui « de la Libération »), offrait de vastes dégagements à une gare routière que l'on souhaitait digne d'une capitale régionale.

En 1946-1947, les commanditaires confièrent des études préliminaires à un architecte parisien « spécialiste », Jacques Henri-Labourdette (1915-2003)(3). À la fin de 1949 fut lancé un concours, non sans provoquer des réactions du Conseil régional de l'Ordre des architectes sur les conditions de son organisation. Le 28 juillet 1951, le jury désigna sans surprise Labourdette comme lauréat, suivi de Valentin Vigneron (1908-1973) et Albéric Aubert (1895-1971) ex æquo. Labourdette choisit alors Vigneron comme architecte d'opération.

Au début de 1953, afin de réduire le coût du projet, on opta pour un nouvel emplacement un peu à l'est du premier site. Ce dernier allait désormais faire l'objet d'un ambitieux programme d'urbanisme, exécuté de 1955 à 1973 selon les plans de Vigneron (Caisses de crédit agricole



Reconnu par

Le jardin d'enfants, qui assure l'interface avec le glacis, surplombant le port du Palais.

d'A

Dans le numéro de mai, la revue d'A consacre un article élogieux à Simon de Dreuille, étudiant à l'École d'architecture de Clermont-Ferrand, qui vient de soutenir son mémoire sur l'urbanisme de la principale commune de Belle-Ile-en-Mer, Le Palais, située au large de Quiberon, confrontée à un tourisme envahissant. Comment réagir face à son développement inéluctable ? En posant la question de sa répartition dans le temps et dans l'espace. D'où l'idée de « conquérir l'hiver et de ménager le territoire », en proposant un parking, un jardin d'enfants, des empièvements destinés à une future urbanisation, une piscine, une résidence hôtelière...

« Ce projet démontre une forte implication de l'étudiant, reconnaît Valéry Didelon, un des membres du jury, avec Steven Melemis et Didier Rebois. Le jury, écrit-il, qui a reconnu la qualité exemplaire de son travail, a cependant noté l'écart entre la formalisation par trop minimaliste et les enjeux peut-être sous-estimés. Une réflexion accrue sur la mise en tourisme du littoral breton aurait certainement conduit Simon de Dreuille à s'intéresser à des territoires moins exclusifs et plus fragiles ».

Directeur d'études :  
Christophe Boyadjian, architecte.



La piscine multi-orientée et multicolorée.

L'hôtel-restaurant.

## Architectes "Archéologues"

Depuis septembre 2004, l'École d'architecture de Clermont propose une option expérimentale et pluridisciplinaire intitulée "Architecture, patrimoine et environnement".

Pour l'École d'architecture, il s'agit d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche, en reliant l'architecture à l'archéologie. Le projet consiste à trouver un langage commun entre les deux disciplines, afin de redécouvrir des techniques anciennes de construction et, plus largement, d'interpréter et de reconstituer des pans entiers de notre patrimoine. Fort de ce principe, chacun doit apporter à l'autre ses connaissances et son savoir-faire. Un tel projet exige donc une collaboration extrêmement étroite entre les différents intervenants.

Ces travaux, animés durant toute l'année universitaire, par des architectes, des archéologues ou encore des infographistes, doivent permettre à terme l'ouverture d'une nouvelle spécialité intitulée "Architecture et patrimoine". Dès juillet 2006, les étudiants seront confrontés au terrain, en participant aux fameuses campagnes de fouilles de la Cité antique de Mariana, en Haute-Corse, dirigées par Philippe Pergola, ainsi qu'à celles d'Amathonte, à Chypre, conduites par Jean Guilaine, archéologue et professeur au Collège de France. Avec comme objectif final, une collaboration au tournage de deux documentaires, intégrant des reconstitutions en images de synthèse, en vue de montrer l'évolution des sites à travers les âges.

**Signalez Vous!**

**GDΔO**

Tél. 04 73 62 62 69  
Fax 04 73 62 65 11

Les Pérouses  
63540 Romagnat

gdao@wanadoo.fr  
www.gdao.fr

 Enseignes	 Totems
 Banderoles géantes	 PLV-Signaletique
 Décors véhicules	 Panneaux provisoires

**EUCLID**  
INGENIERIE

- Structures
- Voiries - réseaux divers
- Génie climatique
- Électricité
- Économie de la construction
- H.Q.E.

10, rue Becquere! - BP 123 - 63541 BEAUMONT Cedex  
Tél. : 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77  
contact@euclid-fr.com - www.euclid-fr.com



dossier

Comme pour les hôpitaux, les maisons de retraite doivent s'adapter aux nouveaux besoins de la population (1). Aujourd'hui, les futurs pensionnaires attendent la dernière extrémité et arrivent donc de plus en plus âgés dans des établissements, qui doivent se préparer à recevoir des personnes dépendantes, réclamant des soins. Comme le souligne Michel Cabrit, directeur du Centre Communal d'Action Sociale de Clermont-Fer-

rand, des centres spécialisés sont également créés pour recevoir certains malades désorientés. Le deuxième volet de ce dossier, préparé par Denis Couderc et Michel Josselin, analyse ce renouveau indispensable, auquel prennent part les architectes, avant d'aborder, dans le prochain numéro, les centres de remise en forme, qui fleurissent un peu partout.

(1) Se reporter au n° 36 d'*Auvergne Architectures*, daté d'avril 2005.

# Le renouveau des maisons de retraite

Accessible de plain-pied depuis la petite place créée devant l'établissement, le hall d'entrée, de grande dimension, est mis en valeur par le rythme des colonnes de l'auvent et par un signal fort, constitué d'un prisme vertical transparent.



Aubière (Puy-de-Dôme)

Rattaché

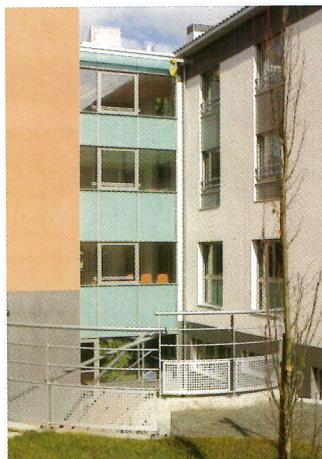
à la vie du bourg par le prolongement de l'axe piétonnier, la Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes (MAPAD) d'Aubière se développe sur près de 5 000 mètres carrés, autour d'un jardin disposé sur deux niveaux.

## Un regard sur la ville

Accessible de plain-pied depuis la petite place créée devant l'établissement, le hall d'entrée de grande dimension, mis en valeur par le rythme des colonnes de l'auvent et par un signal fort constitué d'un prisme vertical transparent, abritant à chaque niveau les espaces de vie, se prolonge par le premier jardin, celui du bas, aménagé comme un espace privilégié où règne le calme favorable au repos ou aux conversations. Les services administratifs et le module de soins situés près de l'entrée facilitent le contrôle des accès, l'accueil et l'information des résidents.

Autour du « jardin haut », lui aussi de plain-pied, sont regroupés la salle à manger, tournée vers la ville, les salons, la bibliothèque... Largement ouvert au sud, il se prête plus volontiers à la promenade et aux activités physiques, à travers ses massifs colorés et ses arbres de haute tige, qui dessinent des lieux de rencontre ombragés. Réparties sur deux niveaux, les chambres sont réunies par petits groupes pour « favoriser la convivialité et améliorer les résultats thérapeutiques, indiquent les maîtres d'œuvre. *Ce fractionnement permet une architecture plus humaine, à l'échelle des maisons et des immeubles du centre ville* ».

Utilisant des matériaux traditionnels, en particulier la brique, le verre et des systèmes de revêtement, les architectes ont conçu « des volumes simples diversifiés, qui expriment sans ambiguïté les unités d'hébergement et s'intègrent



étroitement au quartier ». A l'intérieur, la lumière pénètre jusqu'au cœur du bâtiment, à tous les niveaux, du hall d'entrée aux salons. L'effet de balcon du restaurant, largement vitré, et les bow-windows des chambres en saillie sur les façades viennent encore renforcer cette volonté de transparence, en proposant aux résidents une vue sur la rue piétonne et la ville.

**Maître d'ouvrage :**  
Mutualité du Puy-de-Dôme

**Architectes :**  
Jean-Claude Marquet  
et Claude Chavarot

**Bet structures et fluides :**  
Betmi et Betalm

**Bet acoustique :**  
Gérard Noël

**Coût des travaux :**  
3,88 millions d'euros HT

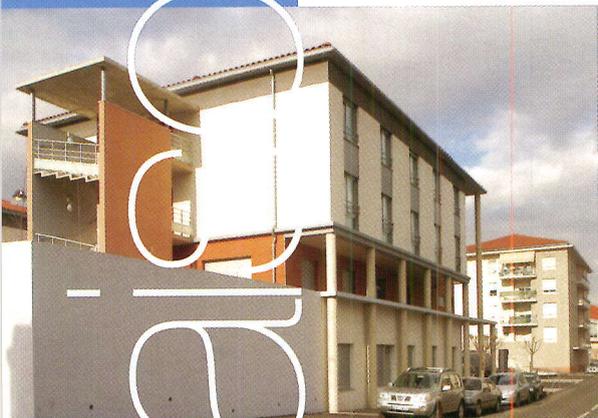
Autour du « jardin haut », lui aussi de plain-pied, sont regroupés la salle à manger, tournée vers la ville, les salons et la bibliothèque.

Les Martres de

## Deux types

Sur le point d'être achevé, l'établissement des Martres de Veyre prévoit onze studios et quinze chambres pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et 18 logements locatifs pouvant être adaptés à des résidents à mobilité réduite, construits en « équerre ». « Cette composition particulière permet aux bâtiments d'être ouverts sur la vie de la commune et de bénéficier d'une meilleure orientation, au sud et à l'ouest », insistent les architectes. Et de créer, au centre de la parcelle, un espace libre, qui devient en fait le cœur du projet, à l'image d'un jardin public, autour duquel se développent les activités et les cheminements. Il permet donc de desservir les différents bâtiments, d'avoir un lieu de promenade et de jeux pour les résidents

La présence des services administratifs et du module de soins près de l'entrée facilitent le contrôle des accès, l'accueil et l'information des résidents.



## La clarté de l'organisation

**Cet établissement de 56 lits constitue à la fois un lieu de vie agréable et sécurisant pour les résidents et un lieu de travail pour le personnel soignant, où l'on doit se déplacer avec aisance, se repérer facilement et se rencontrer dans des espaces conviviaux.**

**Les architectes ont souhaité proposer un parti clair, simple et efficace pour tout le monde, y compris le personnel soignant.**

**À**cette maison de retraite, qui doit accueillir à la fois des personnes désorientées et dépendantes, les architectes ont souhaité « donner une échelle humaine et proposer un parti clair, simple et efficace pour tout le monde y compris le personnel soignant ». Et dans un environnement disparate, composé principalement de pavillons, ils ont écarté l'idée d'un bâtiment trop linéaire au profit d'un habitat fractionné qui respecte l'alignement bâti. Dans tous les domaines, ils ont donc privilégié la lisibilité du projet. La rue centrale, sur deux niveaux, abrite les lieux communs et exprime clairement le cœur de l'établissement. Les chambres, regroupées en petites unités, facilement identifiables par leur toiture courbe, sont reliées entre elles par une rue accessible depuis l'entrée. Les services, réunis dans un bâtiment de forme triangulaire, sont situés légèrement à l'écart.

« Il nous a semblé primordial de susciter, chez les résidents, l'envie de rester en activité, de bouger et de quitter le cocon de la chambre, tout en se sentant sécurisé, explique René



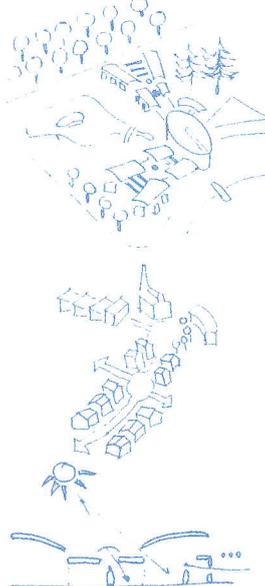
**La bâtiment central, en forme d'ellipse, regroupe le hall d'accueil, les salons, les lieux de détente et le restaurant, au rez-de-chaussé, la salle commune, la bibliothèque, la chapelle et les locaux administratifs, à l'étage.**

Imholz, l'un des architectes. *La transition d'un lieu à l'autre se fait de façon douce, grâce à une succession d'espaces de moins en moins intimistes. À la sortie de la chambre, l'espace s'élargit, pour devenir un lieu de rencontre animé, et se prolonge jusqu'à la salle à manger et aux salles réservées aux animations*. Le bâtiment central, en forme d'ellipse, regroupe le hall d'accueil, les salons, les lieux de détente et le restaurant, au rez-de-chaussée, la salle commune, la bibliothèque, la chapelle et les locaux administratifs, à l'étage. Avec, de part et d'autre, les chambres de plain-pied, auxquels les maîtres d'œuvre ont apporté un soin particulier car « pour la majorité des personnes âgées, elles constituent, disent-ils, le dernier « chez soi » qu'ils quitteront de moins en moins ».

Elles disposent d'un coin jour et d'un coin nuit bien distincts. Le coin jour se situe face à la porte et près de la fenêtre et le coin nuit, un peu en retrait, forme une « niche » entre la salle de bains et le meuble de range-

ment. Chaque chambre bénéficie de deux façades, l'une vers la ville et l'autre vers la rue intérieure. Dans cet univers, résumé à quelques mètres carrés, tout a été prévu pour que le personnel soignant puisse intervenir facilement et que les personnes âgées accomplissent sans effort les gestes quotidiens de la vie : s'asseoir, lire, écrire, bouger, ouvrir la fenêtre, prendre leurs habits, recevoir des amis, partir en promenade, avec, à chaque fois, des repères dans l'espace.

**Maître d'ouvrage :**  
Office public d'HLM de l'Allier  
**Architectes :**  
Francine Imholz, René Imholz et Associés  
**Bet fluides et structures :**  
Sintec et Lebahers  
**Bet charpente :**  
Syva Conseil



## Veyre (Puy-de-Dôme)

### d'établissements

et d'offrir des perspectives sur la commune et le paysage environnant. Car l'autre point fort du projet repose sur le choix du terrain, à proximité du bourg, c'est-à-dire des équipements publics (mairie, poste, perception église...) et culturels (médiathèque, salle des fêtes, club du 3<sup>e</sup> âge), des commerces et du parc. Les futurs résidents pourront ainsi se sentir pleinement intégrés à la population locale et profiter de la vie associative et des loisirs proposés par la commune.

Pour les deux « unités de vie », qui s'adressent aux personnes âgées dépendantes, les architectes ont choisi un système divisé en deux parties distinctes. D'un côté, les espaces communitaires : le hall d'entrée, la salle à manger et le salon réservé à la télévision, et de l'autre, les espaces privés :

les studios, les chambres et les salles de bains. Le bâtiment réservé aux logements se décompose, lui aussi, en deux blocs distincts, situés à des niveaux différents et répartis autour de la même cage d'escalier. « Des décalages et des interruptions dans le bâti permettent de créer de vastes espaces privatifs extérieurs devant les logements et de morceler les façades, afin de retrouver une échelle respectant le tissu existant ».

**Maître d'ouvrage :**  
Auvergne Habitat  
**Architectes :**  
Marc Faget et Dominique Gendre  
**Bet fluides et structures :**  
Betalm et Secob  
**Coût des travaux :**  
1 million d'euros HT



S.A au capital de 50 000 euros

**Société d'Economie et d'Expertise de la Construction**

60, rue Bonnabaud - 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 34 29 29 - Fax 04 73 34 96 66

E.mail : seec-@wanadoo.fr

1, rue Chollet - 03200 VICHY  
Tél. 04 70 96 13 78

1, bis impasse des Môles - 15200 MAURIAC  
Tél. 04 71 67 34 93



# Cuisine et dépendance

Entretien  
avec Michel Cabrit,  
directeur  
du Centre communal  
d'action sociale  
de la ville  
de Clermont-Ferrand

**Auvergne Architectures :** *Le CCAS clermontois a la responsabilité de six établissements pour personnes âgées, soit plus de 430 places. Comment définissez-vous l'évolution des besoins dans ce secteur, d'une façon générale et plus particulièrement en Auvergne ?*

**Michel Cabrit :** Les établissements d'aujourd'hui doivent s'adapter à la grande dépendance. Grâce aux progrès de l'aide à domicile, les personnes âgées ne quittent leur habitation que lorsqu'elles ne peuvent vraiment plus y rester ; elles entrent à un âge de plus en plus avancé dans les structures, avec des besoins importants en matière de soins. La majorité de ces personnes se déplace en fauteuil roulant, ce qui nécessite des espaces adaptés. Il est désormais nécessaire d'intégrer que la prise en charge dans nos établissements des personnes âgées dépendantes, voire très dépendantes, modifie les équilibres existants et la façon d'appréhender les différents métiers... Par ailleurs, il faut s'attendre en Auvergne à un vieillissement encore plus accentué que la moyenne nationale, même si l'on peut espérer que les progrès constants de la médecine retarderont les effets de la dépendance.

**AA :** *Va-t-on " médicaliser " de plus en plus les maisons de retraite ?*

**M. C. :** Le besoin de soins est certes croissant, mais il ne s'agit pas pour autant de transformer les structures d'accueil en centres hospitaliers. Nous essayons de créer dans les établissements un « esprit de maison » qui respecte la liberté individuelle, le loge-

ment privatif et qui favorise les petits plaisirs de la vie quotidienne.

La municipalité est très attachée, par exemple, au plaisir d'une cuisine faite sur place, par un personnel qui apporte une part essentielle aux relations humaines et à la convivialité... Les résidents y accordent une importance toute particulière. Mais aurons-nous à terme la possibilité de maintenir cette qualité face aux besoins d'une population vieillissante, et eu égard aux moyens que notre société semble prête à y consacrer ?

**AA :** *L'architecture a aussi son importance dans ces établissements : quels sont vos attentes dans ce domaine ?*

**M. C. :** Bien sûr, l'architecture est importante, et nous y travaillons dès le stade du cahier des charges, pour lequel nous mobilisons toutes les compétences en interne afin de définir les besoins au plus près : du médecin à la lingère et aux cuisinières, des infirmières aux techniciens du bâtiment... Ainsi pour le projet de reconstruction des Hortensias (1), dans le quartier Saint-Jacques, un groupe de travail – piloté par la vice-présidente du CCAS, qui est l'élue de compétence – est associé à chaque phase du projet, en lien avec les architectes et le maître d'ouvrage délégué. Cela mobilise des énergies et du

temps, mais ce travail de réflexion et de construction est indispensable pour favoriser l'adhésion du plus grand nombre et assurer la pertinence du résultat. De l'architecte, nous attendons sa capacité à traduire concrètement une somme d'idées – sa première compétence, en somme –, puis la prise en compte de l'aspect fonctionnel que les praticiens vont lui expliciter tout au long du projet. Cela suppose une écoute attentive, et un vrai travail de conseil.

**AA :** *Quels sont vos critères pour choisir un projet architectural ?*

**M. C. :** Le jury se détermine selon des critères préalablement arrêtés et connus de tous. Le prix, même s'il est évidemment important, n'est pas forcément le critère déterminant. La prise en compte de l'établissement comme un véritable lieu de vie, les circulations, les parties communes, l'ouverture sur l'extérieur constituent des éléments primordiaux. La traduction de l'esprit du cahier des charges, c'est-à-dire le fait de construire un projet respectueux des attentes et des habitudes des personnes âgées, cela me paraît essentiel.

Le CCAS a acquis une expérience certaine dans la construction de plusieurs établissements, expérience que nous essayons de capitaliser au profit des futurs occupants et qui nourrissent nos discussions avec les architectes.

**AA :** *A moyen terme, quels sont, dans ces bâtiments, les évolutions en cours et les nouveaux besoins qui risquent d'apparaître ?*

**M. C. :** L'allongement de la durée de la vie nous amène à construire une prise en charge spécifique

pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Dans le concept architectural, nous prenons en compte, outre les espaces de déambulation, la régularité des éclairages afin d'éviter les contrastes, le choix des couleurs qui peut agir comme une aide au repérage, tout en bannissant les surfaces réfléchissantes.

Compte tenu de l'évolution de la dépendance, nous sommes conduits à repenser les espaces de restauration, notamment le soir, en privilégiant, à côté des salles à manger traditionnelles, des petites salles à chaque étage afin d'éviter des déplacements trop importants.

Le choix des techniques est d'autant plus important que nous devons concilier des impératifs de nécessité avec la liberté d'aller et venir des personnes. Pour les projets à venir, je pense qu'il conviendra d'intégrer des besoins émergents, liés à la prise en charge des personnes âgées issues de l'immigration, ou des personnes handicapées vieillissantes, qui nécessiteront l'intégration de nouvelles données culturelles.

(1) Maître d'ouvrage délégué : groupe ICADE ; maître d'œuvre : CRR Architectes.



## Les Jardins de la Charme, à Clermont (Puy-de-Dôme)

**Les résidents sont hébergés dans trois plots en R + 1 (à droite) qui s'intègrent au tissu pavillonnaire.**



**E**n 2002, les architectes de l'agence Sextant ont livré la résidence médicalisée Les Jardins de la Charme. Le nom de l'établissement qui héberge 79 personnes âgées souligne d'emblée un des enjeux de cette réalisation : préserver l'esprit de l'emplacement d'anciens jardins familiaux. Il s'agissait aussi, entre un collège, la future médiathèque du CE Michelin (voir Auvergne Architectures n° 35) et des zones de logements collectifs et individuels, de contribuer à structurer les espaces publics face à un rond-point marquant l'entrée de La Gauthière, un des premiers quartiers d'habitat social clermontois.

Devant ce rond-point à l'ouest de la parcelle, les bâtiments sont situés en retrait pour dégager un espace semi-public, facilitant le mélange des habitants avec les résidents. Cette esplanade donne accès aux parties communes, dont un hall d'accueil ouvert sur deux niveaux, les locaux administratifs, un restaurant pour les personnes âgées du quartier, une salle polyvalente, un salon de coiffure, le restaurant des résidents... Les locaux de service sont implantés

## Entre ville et jardins

**À Clermont-Ferrand, une maison de retraite médicalisée structure l'entrée d'un quartier, organisée autour des jardins qui ont marqué l'histoire du site.**

**Les lieux de vie s'enroulent autour des jardins intérieurs.**



au nord, la rue partant vers le sud servant d'alignement pour le bâtiment d'hébergement des personnes dépendantes. Celui-ci est traité en trois plots en R + 1, faisant écho au tissu pavillonnaire en vis-à-vis tout en étant protégés de la rue par une contre-allée et des parkings. Sur deux niveaux, ces trois plots comprennent donc six "maisonnées" à taille humaine, regroupant un salon et sept chambres. À l'arrière de ce "front bâti" assez perméable, les constructions s'enroulent autour des jardins intérieurs, auxquels les personnes dépendantes logeant en rez-de-chaussée ont un accès direct, les chambres en R + 1 les surplombant depuis des terrasses ou des balcons. Au cœur de cet espace serein, l'unité pour personnes désorientées (37 lits) se déploie en un arc de cercle d'un seul niveau accolé à un "jardin thérapeutique" clos. Dans ce secteur "désorientés" délimité par l'angle est de la parcelle, les pensionnaires peu-

vent déambuler en suivant un "parcours sensoriel" propre à leur fournir quelques repères simples, dedans comme dehors : couleurs, senteurs, saveurs... Le pôle médical est situé à l'articulation des deux secteurs "dépendants" et "désorientés". L'ensemble de l'opération représente près de 4.500 m<sup>2</sup> SHON.

**Vue depuis l'étage sur les parties communes.**



### **Maître d'ouvrage :**

Centre communal d'action sociale de Clermont-Ferrand

### **Architectes :**

Sextant Architecture

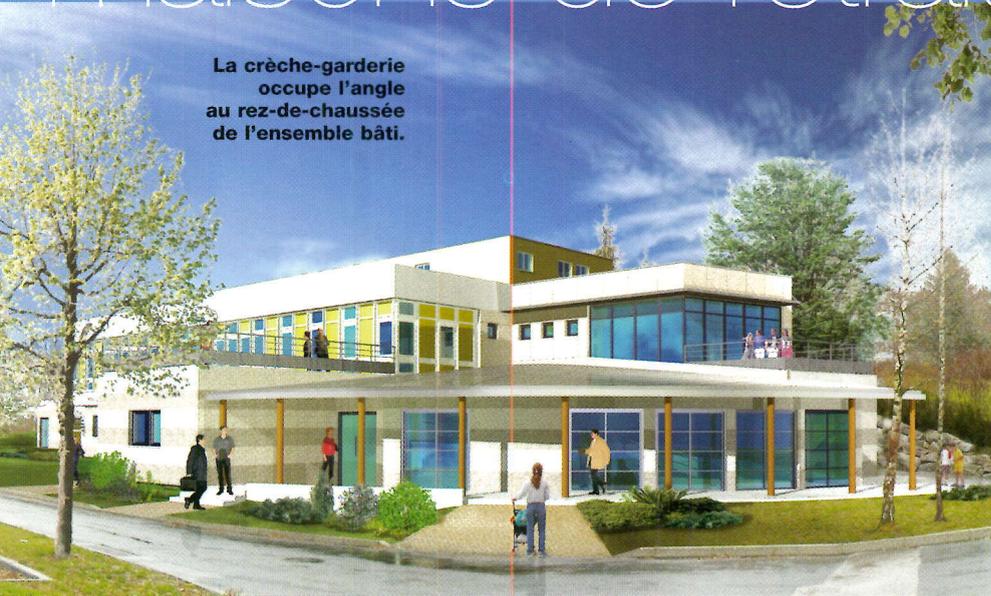
### **Mandataire :**

HLM 63, OPAC de Clermont-Ferrand (aujourd'hui Logidôme)

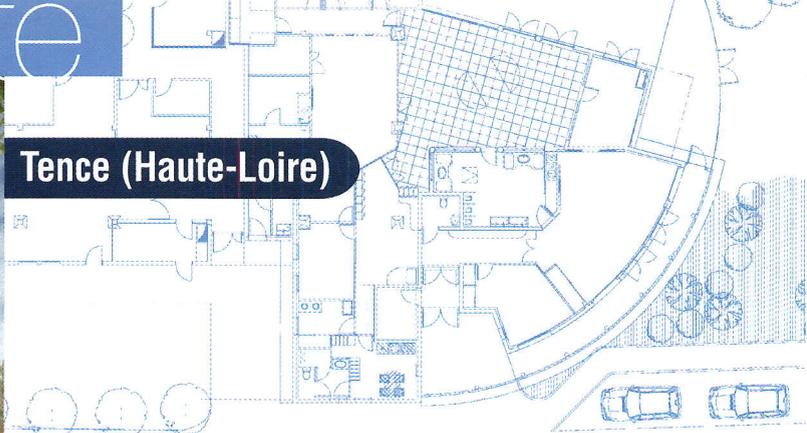
### **Coût des travaux :**

3,989 millions d'euros HT

La crèche-garderie occupe l'angle au rez-de-chaussée de l'ensemble bâti.



## Tence (Haute-Loire)



terrain en pente légère. La première tranche de travaux concerne la partie "lieu de vie", un bâtiment en R +1 donnant sur la place du Fieu, qui comprend notamment la salle à manger, les salons et la partie médicale. Un véritable pôle médical sera créé à la place d'un ancien appartement de fonction, et une extension de l'édifice à l'est accueillera en étage une nouvelle cuisine beaucoup plus vaste que l'actuelle, au-dessus d'un espace de réserves. Côté ouest, une deuxième extension accueillera des bureaux en rez-de-chaussée et, en R +1 à l'arrière, de nouveaux "salons à vivre" pour les personnes âgées, prolongés en terrasse. C'est dans l'angle ainsi créé que viendra s'arrimer la crèche, un volume en quart de cercle de 350 m<sup>2</sup>. Sa toiture en zinc débordera largement les façades très vitrées pour recouvrir un passage rythmé de poteaux de bois et

conduisant à un jardin à l'arrière ; celui-ci rejoindra le parc de la maison de retraite, une petite clôture séparant les deux espaces verts. Toutes les façades des extensions et de la crèche seront traitées en bandes horizontales d'enduits colorés.

Le coût travaux prévisionnel s'élève à 1,716 million d'euros TTC (pour la maison de retraite, dont la surface passera de 1500 à 2000 m<sup>2</sup>) et 0,565 million d'euros TTC (pour la crèche et la halte-garderie). Ces travaux doivent commencer en 2005 pour s'achever en 2007, la deuxième tranche devant démarrer dans le prolongement de la première. Elle consistera à rénover le bâtiment d'hébergement en R +3 situé à l'arrière du site, pour un coût prévisionnel supérieur à 1,5 million d'euros TTC.

À Tence (Haute-Loire), la maison de retraite publique va faire l'objet d'une restructuration extension importante, menée en deux tranches. Dans le même temps, une autre construction neuve viendra s'imbriquer dans l'établissement mais sous une maîtrise d'ouvrage différente, celle de la commune, pour créer un espace multi-accueil (crèche et halte-garderie).

## Une maison inter-génération

Deux projets en un : ce rapprochement des lieux d'activités des anciens et des tout-petits vise à impulser une animation bénéfique à toutes les générations. L'agence d'architecture Bernard, Ramel et Bouilhol est chargée de réhabiliter et de mettre aux normes actuelles la maison de retraite, un établissement médicalisé de 80 lits proche du centre ville de Tence, sur un

Vue d'ensemble du côté de la maison de retraite.



### Maître d'ouvrage :

Maison de retraite de Tence/Ville de Tence pour la crèche halte-garderie

**Maître d'ouvrage délégué :** DDE de Haute-Loire

### Architectes :

Agence Bernard, Ramel et Bouilhol, avec Thierry Magaud, architecte associé.

### Coût des travaux :

2,28 millions d'euros TTC

## Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme)

## Du bois dans la ville



Un village de bois surplombant la ville d'un côté, pour mieux raccrocher de l'autre y raccrocher de l'autre esquisse d'un nouveau quartier : ainsi se présente le projet de la nouvelle maison de retraite d'Ardes.

Les bâtiments au nord se déploient en arc de cercle et offrent une vue sur la ville.

La partie sud du site devrait en effet accueillir un nouveau lotissement ; le programme de cet établissement de 55 lits et 3 100 m<sup>2</sup>, qui viendra remplacer l'actuelle maison de retraite située en centre ville, intègre cette dimension urbaine. Pour les architectes Joëlle Lechuga et Pascal Estier, « une chaufferie bois commune avec les lotissements serait tout à fait intéressante », ce qui supposerait de voir émerger concrètement la filière *ad hoc* que le monde entier envierait à l'Auvergne... En attendant, l'établissement comprendra une ossature bois pour 60 % de ses bâtiments, des bardages variés et fera la part belle à un environnement végétal soigné.

Sa composition s'organise autour d'une "place du village" et du patio adjacent, lieux de rencontre, de flânerie, donnant accès aux locaux d'acti-



Dans la bâti comme dans le verger, le bois est un élément primordial du projet.

tivité, à la salle à manger, permettant d'observer l'activité en cuisine, dans le jardin ou dans l'espace d'accueil : les architectes soulignent la collaboration très active avec le maître d'ouvrage qui a permis de privilégier la convivialité dans l'organisation des lieux. Autour de ce cœur de la maison, ses différentes parties, pour la plupart couvertes en tuiles, sont accessibles de plain-pied, excepté une des unités d'hébergement "classiques" en R +1.

Au nord, deux volumes en arc de cercle offrent une vue sur la ville et le parc animalier du Cézallier, séparés par une faille formant un belvédère : la salle de restauration et l'unité de vie pour personnes désorientées (10 lits) avec son propre jardin clos. À l'ouest, la cuisine et le pôle accueil-administration s'entrouvrent pour laisser place à l'entrée principale, suivis d'un logement de fonction : cet ensemble parallèle à la rue marque à la fois la "pré-

## Une architecture pour "solliciter les sens"

L'extension de la maison de retraite de Mur-de-Barrez a doublé sa capacité et largement modifié la composition de l'îlot en pente qu'elle occupe, autour d'un jardin intérieur rappelant les anciennes cultures en terrasse.

Située sur un terrain très dénivélé formant un triangle dont le côté supérieur donne sur la place du Foirail, la maison de retraite de Mur-de-Barrez a fait l'objet d'une extension conclue en 2003, qui a pratiquement doublé sa capacité portée à 80 lits. Le parti proposé par l'agence Sextant consistait à épaissir, dans le bâtiment existant en U – transformé en L par la suppression d'une aile nord abritant l'ancienne cuisine –, la partie centrale qui concentre tout l'hébergement et s'ouvre sur la place par une entrée désormais secondaire ; la principale se trouve aujourd'hui dans la partie basse du triangle, tournée vers le bourg et véritablement remodelée en profondeur.

En dessous du bâti existant, la composition des volumes nouveaux est venue s'enraciner dans la parcelle au prix d'un déblaiement considérable, sans effacer toutefois l'identité de cet escarpement habité de longue date : les anciennes terrasses et leurs murs de soutènement ont gardé leurs marques au flanc de la colline, formant un jardin intérieur. Mais ils ont fait de la place à une tour vêtue de zinc dont les trois premiers niveaux sont le hall d'entrée, le cœur de la maison où palpitent tous les flux, où les personnes âgées peuvent séjourner dans la lumière. Les deux niveaux supérieurs comprennent des lieux de vie : tisanderie, salons, espaces communs des

étages d'hébergement. Au pied de la tour, un volume de bois et de pierre longe la rue : la pierre réemployée de l'ancien soutènement encadre les accès à l'établissement, le bois habille les salles de restauration et la cuisine, également ouvertes sur le jardin. Les architectes ont porté une attention particulière à la fonctionnalité des circulations mais aussi au déploiement des vues intérieures, sur le jardin, et extérieures vers la ville, essentielles à « la sollicitation des sens et la préservation de l'esprit » des résidents. L'ensemble de l'établissement compte maintenant 4 700 m<sup>2</sup> SHON.

Les volumes remaniés, clairement identifiables, sont accessibles depuis le cœur de la maison située dans la tour vêtue de zinc.

sence institutionnelle" et un début d'alignement urbain. Une terrasse le sépare de la partie est, qui hébergera 45 personnes dans les unités de vie classiques. Jardins et verger occupent le sud et l'ouest de la parcelle, garantissant la quiétude de l'établissement dans l'optique de la future urbanisation. Les travaux doivent démarrer en fin d'année pour s'achever au début 2007.

### Maître d'ouvrage :

Maison de retraite publique La Roseaie (Ardes-sur-Couze)

### Architectes :

SCP Estier-Lechuga ; paysagiste : Evelyne Marquette, Artefacto

### Mandataire :

OPAC du Puy-de-Dôme et du Massif central

### Coût des travaux :

3,135 millions d'euros HT (avec VRD et espaces verts)

L'établissement s'accroche à une pente importante sous la place du foirail.

### Maître d'ouvrage :

Maison de retraite de Mur-de-Barrez (Aveyron)

### Architectes :

Sextant Architecture

### Coût des travaux :

3,655 millions d'euros HT

La restructuration en cours à la maison de retraite L'Ombelle, à Maringues, vise d'abord à rééquilibrer le fonctionnement d'ensemble de l'institution autour d'une extension reliant deux bâtiments datant de 1968 et de 1985.



## Maringues (Puy-de-Dôme)

### Un belvédère sur la Morge

La construction neuve (1 908 m<sup>2</sup> SHON) n'apportera pas une augmentation significative de la capacité (140 lits au lieu des 135 actuels), mais toutes les chambres deviendront individuelles et un studio pourra accueillir des visiteurs. Surtout, les espaces de vie collective sont redéfinis avec un salon caféteria (avec bibliothèque, coin coiffure et soins esthétiques), une salle des fêtes et une salle à manger accessibles en rez-de-chaussée des différents bâtiments, par une terrasse existante qui sera surélevée avec une structure en bois, bordée d'un garde-corps métallique. En R-1, la cuisine est restructurée et dotée d'une salle à manger pour le personnel. L'accueil et l'administration sont déplacés au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, côté nord : l'entrée est marquée par un auvent important et un angle très vitré. Ce nouveau bâtiment en R + 2 est posé sur des pilotis en béton qui offrent une transparence sur la cour intérieure de l'établissement que cette construction vient délimiter, et qui sera un espace piéton important pour les circulations quotidiennes des résidents. Côté sud, la salle à manger forme un volume saillant sur une moitié du rez-de-chaussée, comme un belvédère au-dessus de la vallée de la Morge. Les chambres occupant le reste de cette extension sont prolongées par des loggias, coiffées en façade par des résilles de bois formant brise-soleil ; le

deuxième étage, légèrement en retrait, offre une terrasse couverte d'une pergola de bois. Les teintes extérieures recherchent l'harmonie avec l'existant : pièces métalliques et béton lasuré gris, en écho à la pierre de Volvic, enduits dans des tons de blanc et de pierre, bardages bois. Les espaces extérieurs de l'établissement vont également être aménagés, en particulier le parvis devant l'accès principal, un cheminement piéton au nord complétant celui déjà existant, et un jardin côté est réservé aux personnes désorientées. L'opération doit se dérouler en trois phases jusqu'à la fin 2006.



**Maître d'ouvrage :** Maison de retraite de l'Ombelle  
**Architectes :** AD Quatio (Serge Froissard), avec André Bosloup, architecte associé  
**Mandataire :** OPAC du Puy-de-Dôme et du Massif central  
**Coût des travaux :** 3 millions d'euros HT

Les volumes nouveaux modifient profondément les façades de l'établissement.



Vue d'ensemble de la place de Lezoux.

## Lezoux (Puy-de-Dôme)

### Extension en centre ville

L'extension programmée de la maison de retraite de Lezoux (Puy-de-Dôme) est la troisième tranche d'un projet lancé au début des années 1990 ; avec 75 lits supplémentaires, elle doit porter à 375 la capacité de cet établissement situé en centre ville.

s'organisent en gradins permettant d'atténuer l'effet de hauteur tout en créant des terrasses. De même, sur la rue adjacente, il présente une avancée par rapport au bâti ancien ainsi qu'un bow-window qui limite l'effet de barre massive. Le soubassement est traité en pierre de teinte foncée, les façades s'harmonisant avec celles des bâtiments récents dans des teintes variées de blanc et d'ocre, les niveaux supérieurs étant habillés de brise-soleil d'acier laqué blanc et gris. La couverture de tuiles romanes est soulignée d'une génoise. Dans la cour intérieure, le bâtiment en R + 1 est revêtu de bois bakélisé et coiffé d'un élément de caillebotis. Ces travaux s'accompagnent d'aménagements extérieurs, en harmonie avec la place marquant l'entrée principale, et de petites terrasses dans le jardin intérieur en rez-de-chaussée, accessibles aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Cette troisième tranche de restructuration doit être livrée à la fin 2006.

L'opération en cours, menée en deux phases par les architectes de l'agence AD Quatio, comprend la construction de 3 491 m<sup>2</sup> SHON : un bâtiment d'hébergement en R + 4, et celle d'une extension en R + 1 dans la cour intérieure des bâtiments d'origine (pour créer une salle à manger et quelques lits). S'y ajoute un réaménagement des parties existantes, qui permettra de créer des vestiaires et 18 lits supplémentaires, d'une part, et d'autre part de réorganiser plus fonctionnellement les circulations dans l'ensemble de l'établissement, entièrement remis aux normes. Le bâtiment en R + 4 reliera une aile du bâtiment ancien en U, datant des années 1960 et disposé autour de la cour intérieure, à celui construit lors de la deuxième tranche (54 lits) ; dans ses étages supérieurs, ses volumes

**Maître d'ouvrage :** Maison de retraite Mon repos, à Lezoux  
**Architectes :** AD Quatio (Serge Froissard), avec Claude Ravoux, architecte associé  
**Mandataire :** OPAC du Puy-de-Dôme et du Massif central  
**Coût des travaux :** 4 millions d'euros HT

Les niveaux supérieurs du bâtiment s'organisent en gradins.



**Nous**  
CRÉATEURS  
DE PROJETS

**Vous**  
METTEURS EN SCÈNE  
D'ESPACES DE VIE

*Partenaires pour l'amélioration du cadre de vie*

**OPAC**  
DU PUY-DE-DÔME  
ET DU MASSIF CENTRAL

32 rue de Blanzat • 63 000 Clermont-Ferrand • 04 73 41 16 16  
www.opac-puydedome.fr

**nodal**

**Bureau de dessin**

Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur, nous répondrons à vos souhaits: Contactez-nous !

86 rue Pierre Estienne  
ZAC la Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50  
e-mail: nodal@wanadoo.fr

**Louis GENESTE**  
30 rue Gutenberg - 63100 CLERMONT FERRAND  
Tél.: 04 73 98 50 70 Fax : 04 73 98 50 79  
E.mail : sa.geneste@wanadoo.fr

**Monuments Historiques**

Couverture

Restauration

Maçonnerie Pierre de Taille

**Particuliers**

Restauration  
Rénovation

Couverture  
Réhabilitation  
Maçonnerie  
Pierre de Taille

**TIXIER Bâtiment**  
Zone Industrielle - 63160 BILLOM  
Tél: 04 73 68 91 65 Fax: 04 73 68 91 64

**Maçonnerie traditionnelle  
Travaux neufs et de restauration  
Enduits**

Avant

Après

Avant

Après

Couverture - Charpente

# PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



Sextant architecture

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

**CHRISTOPHE CAMUS**

Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41  
www.GrandAngle.net

# ITC

## INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

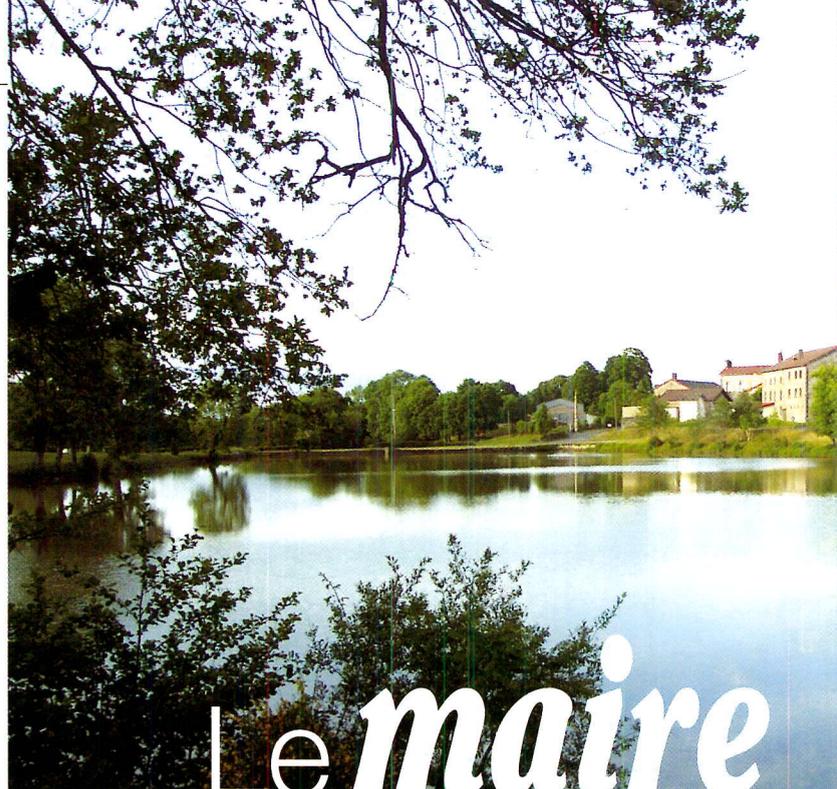
PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU  
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1  
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16  
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**  
Bâtiments tertiaires  
Bâtiments industriels  
Ouvrages d'Art  
Béton - Béton précontraint  
Charpente Acier - Bois  
Electricité  
Câblages informatiques
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

## Bureau d'Etudes Techniques

- Génie climatique
- Electricité – Courants forts - courants faibles
- S.S.I.
- Structures
- Economie de la construction
- O.P.C.
- S.P.S.

**Siège social :** Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC  
**Agence :** I, rue des Manzats - Z.I. - 63800 COURNON D'AUVERGNE  
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : [igetec@net15.fr](mailto:igetec@net15.fr)



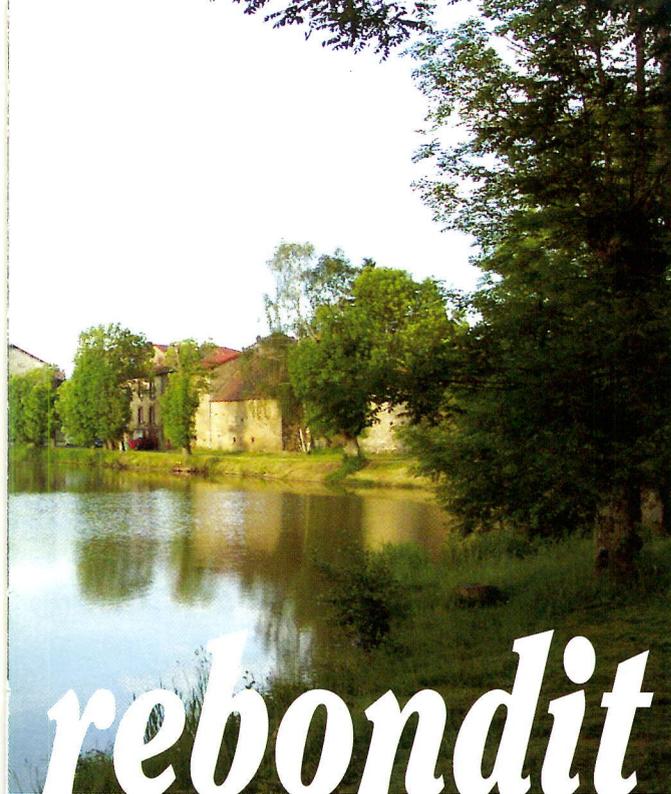
parole de maire

**Petit bourg rural  
de 800 habitants,  
Bromont-Lamothe  
vivait jusqu'ici  
au rythme  
des saisons.  
Jusqu'à l'arrivée  
de l'autoroute  
Clermont-Bordeaux,  
qui pousse  
Jean-Claude Grange,  
le maire, à revoir  
le développement  
de sa commune.**

**D**ans cette petite commune paisible des Combrailles, qui vit en grande partie de l'agriculture, tout a basculé, à la fin des années quatre-vingt-dix, lorsque les premiers tracés de l'autoroute furent connus. Ils passaient tous par Bromont-Lamothe. Un long ruban d'une dizaine de kilomètres qui traversait le bourg de part en part, chahutant inévitablement le paysage et surtout le tracé ancestral des terres agricoles. Composée pour moitié d'agriculteurs, plutôt jeunes, souvent des ouvriers-paysans, répartis dans 35 villages ou hameaux, Bromont-Lamothe recherchait bien depuis quelques années, des activités complémentaires, liées en particulier à l'accueil touristique en milieu rural, avec la création de chambres d'hôtes et de gîtes d'étape.

Mais de là à imaginer une autoroute et un centre de péage ! « Au départ, personne ne le souhaitait vraiment. Les esprits n'étaient pas préparés à un tel chamboulement, reconnaît le Maire. Pour beaucoup d'agriculteurs, possédant des propriétés morcelées, l'autoroute signait la fin de leurs activités. Une crainte partagée, il faut l'admettre, par





# rebondit

une grande partie de la population, déjà traumatisée par la construction du barrage EDF d'Anschald, également dans les années quatre-vingt-dix. D'autant plus que les premières esquisses bouleversaient le tracé des sources ! Mais les responsables de l'autoroute, ajoute-t-il, réussirent à convaincre les habitants, après avoir traversés des moments difficiles ».

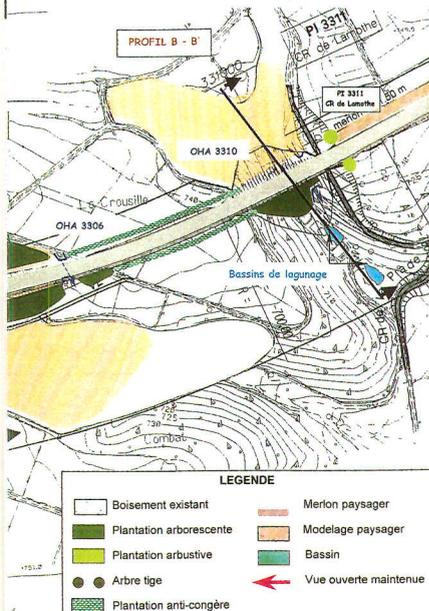
**Tous les tracés préalables de l'autoroute passaient par Bromont-Lamothe. Un long ruban d'une dizaine de kilomètres qui traversait le bourg de part en part, chahutant inévitablement le paysage et surtout le tracé ancestral des terres agricoles.**



Une fois admis ce changement, la commune devait prendre en compte les modifications qui allaient intervenir à différents niveaux, celui du paysage, bien sûr, mais aussi celui du développement et des répercussions sur l'urbanisme. Bref, réfléchir à son avenir dans les dix ou quinze prochaines années. Comment accompagner cette véritable révolution ? Sur le bureau du Maire, les dossiers d'études s'accumulent. Car, il faut tout prévoir en même temps, afin que Bromont-Lamothe profite de l'autoroute, ainsi que les communes alen-

**Le diffuseur sera une véritable porte d'entrée sur la Chaîne des Puys, Vulcania et Clermont-Ferrand, mais également sur les Combrailles et vers Pontaumur.**

**La charte locale 1% paysage et développement prévoit l'intégration progressive de l'autoroute dans l'environnement.**



- (1) Agence d'architecture Caméléon.
- (2) Gathier, architecte.
- (3) Maury, architecte.
- (4) Enjolras et Prieur
- (5) Bresson-Combes-Ondet

tours. Une course contre la montre, que Jean-Claude Grange entend bien maîtriser, avec un rythme raisonnable. « Je ne souhaite pas que Bromont devienne une commune dortoir, dit-il. Il faut qu'elle se développe en douceur ».

## Les enjeux économiques

Comment ? Déjà, en réfléchissant aux retombées sur l'environnement, pour que la coupure autoroutière puisse s'atténuer au fur et à mesure et s'intégrer au paysage. Autrement dit, « retrouver sa lisibilité », insiste Claude Chazelle, architecte paysagiste, dans sa « Charte locale 1 % paysage et développement », à partir d'une étude d'impact.

Or, l'arrivée de l'A89 ouvre de nouvelles perspectives à Bromont-Lamothe. « Le diffuseur sera une véritable porte d'entrée sur la chaîne des Puys, Vulcania et Clermont Ferrand, mais également sur les Combrailles et vers Pontaumur », souligne Claude Chazelle. Avec le risque de voir s'installer les « rurbains », ceux qui vivent à la campagne et qui travaillent en ville – Clermont n'est qu'à 25 kilomètres –, et le prix des terrains s'enflammer. Faute d'obtenir une aire d'autoroute, prévue à Manzat, Bromont a récupéré le centre d'entretien (1), les logements du personnel ASF (2) et une gendarmerie (3), soit environ vingt-cinq familles, représentant d'un seul coup une augmentation de quelque 12 % de

d'ores et déjà programmé – et, deux études ont été confiées, à une équipe d'architectes clermontois (4) pour réaménager la traversée du bourg par la départementale 941 et réaliser la mise en valeur du plan d'eau d'Anschald tandis que le cœur de ville est retravaillé dans le cadre d'un plan d'aménagement d'ensemble PAE (5).

Mais l'équipe municipale compte aussi se saisir de cette opportunité pour proposer à des entreprises de s'installer ici, bénéficiant ainsi de l'autoroute et du maillage routier départemental, sur un terrain de 11 hectares, à la lisière du bourg. « Nous ne devons pas rater le développement économique de Bro-

# sur l'autoroute

Bromont-Lamothe (Puy-de-Dôme)



Et commencer par réussir un remembrement difficile, financé par la société Autoroutes du Sud de la France, qui prévoit la suppression de 160 hectares de terres agricoles et de bois, au profit de l'autoroute et du diffuseur, soit 5 % de la surface totale, mais aussi le rétablissement des chemins et une meilleure desserte de certains villages. En d'autres termes, chaque propriétaire donnera 2 % de son exploitation. Concernant le secteur « Dômes-Combrailles », cette charte doit permettre « une maîtrise de l'urbanisation, une valorisation des paysages et des parcours traversés, un soutien aux politiques locales de développement économique et un appui aux projets de développement touristique ».

la population. Un bond énorme pour une commune, dont le nombre d'habitants jusqu'ici ne progressait que lentement.

Un espoir mais aussi une inquiétude. Comment la commune pourra-t-elle attirer les automobilistes, qui sortiront par cette porte, et les amener jusqu'au bourg ? Devra-t-elle seulement privilégier le développement touristique ? Bromont-Lamothe dispose aujourd'hui de cartes économiques sérieuses, que le Maire compte exploiter dans les prochaines années. L'accent sera mis sur les équipements touristiques, en particulier la restauration, l'hébergement et les services d'accueil – un hôtel de 40 chambres, doublé d'un restaurant est

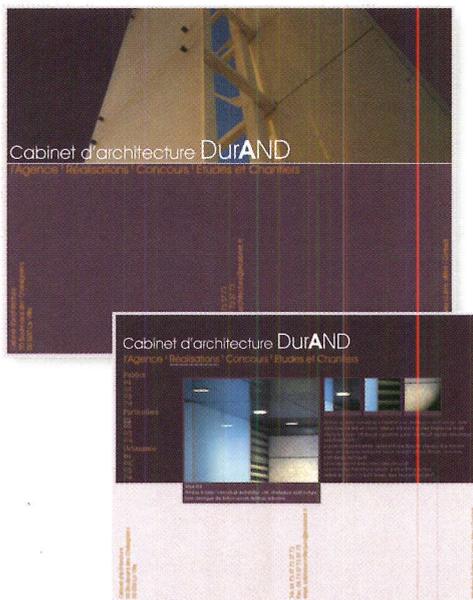
mont, tout en associant les autres communes dans le cadre d'un contrat local », martèle le Maire. Il doit aussi se préparer, dès maintenant, à lancer de nouveaux équipements. Faut-il envisager une nouvelle école, celle d'aujourd'hui ne pouvant accueillir que 90 enfants ? Sur quels terrains diriger les futures activités commerciales ? Dans quelle mesure, les services vont-ils se renforcer ? C'est au niveau de toutes ces interrogations que se mesure le bouleversement qui attend une petite commune des Combrailles, en terme d'urbanisme, d'architecture, d'environnement et d'emploi, décidée à maîtriser intelligemment l'ensemble des demandes.

DE BUSSAC MULTIMÉDIA a créé spécialement pour vous, **le Pack Architecte :**  
une solution économique pour construire un site internet évolutif

# Architectes

## Faites construire votre site internet

et mettez le à jour (vous-même)



### Pack Architecte : un site complet à partir de 2980 € HT

#### Votre site internet tout compris :

- Etude et suivi du projet
- Personnalisation graphique (à partir des structures types)
- Intégration des modèles de page, paramétrages du site
- Page contact avec formulaire
- Moteur de recherche
- Nom de domaine en .com (1 an)
- Hébergement (1 an) – Statistiques de consultation
- Référencement initial

Détails du pack sur notre site : [www.debussac.net](http://www.debussac.net)

#### Après construction, gérez vous-même votre site sans connaissances particulières :

- Pas d'application spécifique à acheter
- Facilité d'utilisation pour gérer :
  - La création de nouvelles pages, nouvelles rubriques
  - Vos actualités, vos textes et images
  - L'arborescence de votre site

#### En option :

- Création graphique (hors structures types)
- Intégration du contenu
- Animation flash, galerie photos
- Langue supplémentaire...

#### POUR TOUTES INFORMATIONS :

Tel. 04 73 40 65 65  
[www.debussac.net](http://www.debussac.net)  
[web@debussac.net](mailto:web@debussac.net)

UNE SOLUTION AGENCE DE BUSSAC MULTIMÉDIA  
[WWW.DEBUSSAC.NET](http://WWW.DEBUSSAC.NET)

4, rue Jean-Rochon - 63000 Clermont-Ferrand



Lexique efficace du bâtiment, en mots et en images

# Pour construire en bons termes



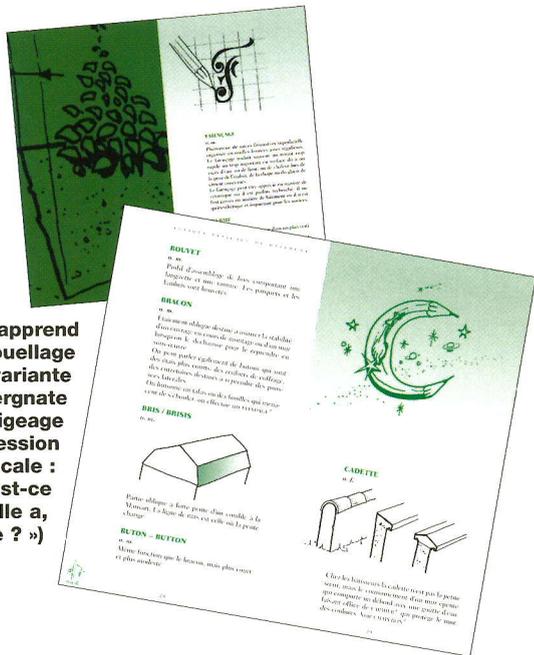
## Les auteurs

Jean-Paul Lanquette et Georges Gardize sont deux architectes atypiques, férus d'équilibre mais aussi de paradoxes, comme cette profession se plaît à en produire parfois.

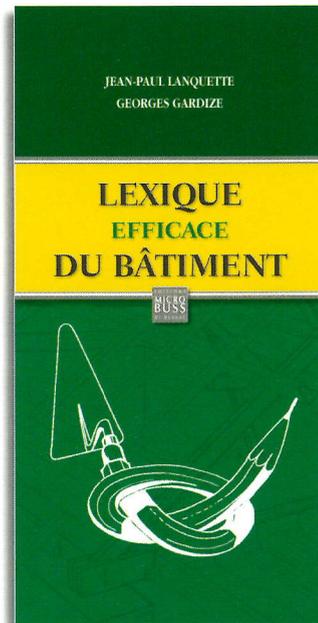
Issu voilà un demi-siècle d'une longue lignée de maîtres d'œuvre, le premier tire simultanément du côté de la chicane en tant qu'expert auprès des tribunaux – d'où sa très ancienne conviction de la nécessité de cet ouvrage pour instruire nombre d'hommes de loi... et d'autres. De cinq ans plus âgé, le second pousse pour sa part du côté du graphisme, irrépressible péché mignon depuis un long séjour aux Beaux-arts...

Le premier aime à écrire, le second à dessiner. Tous deux hommes du bâtiment, ils ont appris qu'un savoir-faire ne vaut qu'en s'adossant à d'autres, et ce Lexique est bien un édifice où le trait vient jointoyer deux mots pour mieux en lier les sens, où l'expression soutient discrètement la clarté du schéma comme l'échiffre soutient l'escalier (voir page 45). Mais il est aussi et peut-être surtout le produit d'un jonglage à quatre mains, d'un affûtage mutuel au fil des mots et des images : chacun a pris grand plaisir à regarder par-dessus l'épaule du copain, à tailler son crayon à la malice de l'autre. Soigneux sans se prendre au sérieux, plaisant et néanmoins savant, ce Lexique est d'abord le fruit d'un plaisir partagé à guider le lecteur à travers un chantier commun.

L'ouvrage est édité par Hervé de Bussac, "coordonnateur-ensemblier" de la revue *Auvergne Architectures* depuis sa naissance.



Où l'on apprend que le douillage est une variante auvergnate du voligeage (d'où l'expression locale : « qu'est-ce qu'elle a, ma douelle ? »)



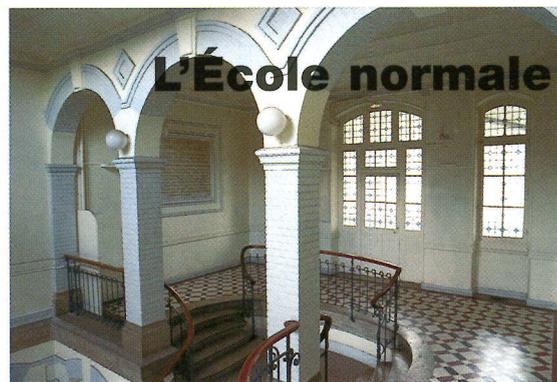
Disponible aux éditions Micro Buss / de Bussac (2 cours Sablon, 63000 Clermont-Ferrand), [gdb@gdebussac.fr](mailto:gdb@gdebussac.fr) prix public 16 euros TTC. Diffusion en librairies, éditions Eyrolles. Déjà parus aux éditions Micro Buss : *Le Dictionnaire de la diplomatie*, de Jean-Paul Pancrazio ; *La Faune de nos régions – L'Auvergne*, par Marie Deschamps.

**“Offrir les clefs du bâtiment” tel est l’objet de ce livre, destiné à tous ceux que le travail ou le plaisir amènent à fréquenter, sans vraiment le connaître, le monde de la construction.**

Lorsque l'idée germa dans l'esprit des auteurs, il s'agissait d'abord de dévoiler aux magistrats, avocats et autres huis-siers la signification de nombre de mots magnifiques, biscornus et sonores, mais trop souvent obscurs : de l'épaufrure au rappointis, de l'acrotère au rejangot... Comment défendre une cause ou trancher un litige si chaque phrase recèle un vocable de cet acabit, certes charmant mais totalement étranger au vocabulaire juridique ?

Outre qu'il aiguise l'envie de les feuilleter, le dessin vient redoubler la valeur démonstrative de ces pages, et leurs lecteurs se recruteront également au rang des étudiants architectes, des amoureux de graphisme et autres férus de bâtiment. Sans oublier les amateurs de scrabble, les humoristes et les poètes, sensibles au charme discret d'un propos parfois facétieux et toujours d'accès aisé : méconnus mais utiles, les 256 mots ici compilés sont expliqués et illustrés au plus simple, pour d'abord mettre leur sens en évidence. Du bon usage de la vulgarisation...

Les auteurs (Jean-Paul Lanquette et Georges Gardize) avec leur éditeur (Hervé de Bussac / Ed. Micro Buss) lors de la sortie officielle du Lexique !

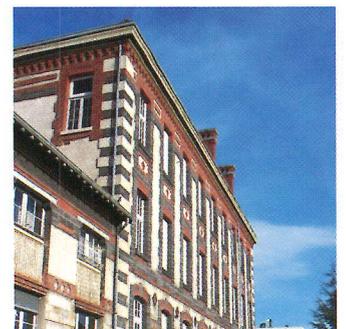


## L'École normale d'institutrices du Puy-de-Dôme

sabilités sociales et professionnelles jusque là réservées aux hommes. Très richement illustré de photographies de l'auteur et de dessins d'Emile Camut, l'architecte parisien qui conçut l'École (mais aussi l'agrandissement des thermes du Mont-Dore), l'ouvrage s'attache à une description détaillée de la composition et de l'esthétique du bâtiment.

Aux éditions Un, deux... quatre (avec l'UIFM d'Auvergne), 152 pages, juin 2005, 29 euros.

Après *Le Cimetière des Carmes* (co-auteur : Daniel Lamotte), l'historien de l'art Pascal Piéra publie un nouvel ouvrage concernant le patrimoine clermontois, en l'occurrence l'École normale d'institutrices, située sur l'avenue Raymond-Bergougnan (aujourd'hui Institut universitaire de formation des maîtres). Cet édifice fut construit de 1886 à 1888, dans le style rationaliste propre à signifier, à l'époque, que la République se donnait les moyens d'un progrès ouvert à tous – et notamment aux femmes, ainsi invitées à s'approprier des respon-





# Picnic en ville

e  
 r  
 i  
 a  
 f  
 i  
 o  
 n  
 s  
 a  
 v  
 o  
 i  
 r  
 s

**Manger en couleurs,  
 manger décontracté  
 et bien manger dans un lieu  
 à inventer totalement  
 autour d'un nouveau concept  
 de restauration.**

**«** Les premières idées ont suivi le concept : anti-conformiste, même dans l'aménagement », souligne Patrick Léaud, l'architecte. Il a imaginé, au centre du restaurant, une vitrine en forme de mur, implantée en oblique, un mur courbe pour le service, des couleurs vives, pour aiguïser les papilles – rouge merlot et vert bambou –, et un matériau unifiant le tout : du bois brun en placage sur un sol en béton brut. Des déclinaisons dans les hauteurs de plafonds, droits et inclinés, façonnent des lieux de restauration différents, permettant aux clients – une quarantaine au maximum – d'être assis ou de manger debout. Des incrustations de photos florales ont été retenues pour le décor ainsi

qu'une image sur tissu tendu d'Agapanthe.

La principale contrainte était le respect du budget global, limité à 100 000 € HT, équipements pour la cuisine compris, pour un local brut à aménager de 90 mètres carrés. « Entre les maîtres d'ouvrage et l'architecte, la confiance a été totale, au point de choisir l'ensemble des matériaux, mobiliers et matériels professionnels, en commun », ajoute Patrick Léaud, qui note aussi au passage la rapidité des travaux, terminés en deux mois.

**Maître d'ouvrage :**

"Émetteur 63"

**Architecte :**

Patrick Léaud



# L'espace Info tram

**Dédié au futur tramway clermontois, l'Espace Info tram accueille les habitants, qui souhaitent en savoir plus sur le projet et l'ensemble des travaux.**

« **L**a difficulté de l'exercice fut de créer un outil adaptable et souple dans ses supports mais clairement identifiable », rappellent Sylvie Soulas et Geneviève Jourde, les deux architectes, d'autant plus que la charte graphique a évolué pendant l'étude du projet. La vitrine de cet ancien magasin, situé rue Saint Hérem, à deux pas de la Mairie, a donc été modifiée pour intégrer ces nouveaux éléments, en collaboration avec l'agence Japa, chargée de la communication du SMTC, et présentée préalablement à l'architecte des bâtiments de France, pour obtenir son aval, le local étant compris dans le périmètre protégé de la cathédrale.

Dans cet espace étroit de 75 mètres carrés, les architectes devaient installer un espace réservé à l'accueil du public et aux expositions, ainsi qu'un bureau et une kitchenette pour le personnel et un endroit pour stocker les documents. Leurs partis pris ? Reprendre et décliner l'intérieur d'un tram tant dans les couleurs retenues que dans son agencement et sa décoration, passé la porte d'entrée, coulissante, pour renforcer encore "l'effet tram". Une couleur "fleur de lave" omniprésente et de nombreux éléments d'architecture intérieure rappellent la rame.

Suivant les grands principes de communication visuelle, définis par le SMTC, les architectes ont choisi une forme ondulante pour le plafond et le sol. A l'arrière, dans un endroit dépourvu d'éclairage naturel, a pris place une petite salle de projection, traitée, elle aussi, comme l'intérieur du tram. Faute de pouvoir disposer de sièges, qui équiperont les futures rames, les maîtres d'œuvre en ont récupéré de

vieux dans des bus, qui ont ensuite été habillés avec les vrais tissus du futur tram, seul élément pouvant être utilisé à ce moment-là.

La "boutique" a été dotée de plusieurs systèmes d'accroches, afin d'obtenir la plus grande modularité possible aussi bien dans les formats d'affiches que dans les types de support. Servant à la fois de point de repère visuel

L'alimentation des bornes informatiques, situées au cœur de la boutique, passe par des tubes métalliques creux, rappelant les barres de maintien que l'on retrouvera dans le futur tram.

La "boutique" a été dotée de plusieurs systèmes d'accroches, afin d'obtenir la plus grande modularité possible aussi bien dans les formats d'affiches que dans les types de support.

depuis l'entrée et de ligne de partage de l'espace, un "paravent d'angle" a trouvé sa place sur l'un des côtés de la banque d'accueil, offrant un support supplémentaire aux petites brochures en libre service pour le public et un refuge pour travailler sur un ordinateur. Le tout complété par la présentation de la maquette du tram, exposé au centre du mur arrière de la boutique, qui lui sert ainsi "d'arrière scène".

Il ne restait plus alors qu'à revoir le système d'accès au local, dans une rue qui présente une forte déclivité. D'autant plus que l'ancien dispositif ne répondait pas aux



normes d'accessibilité pour les handicapés et de sécurité incendie dans un espace recevant du public. La porte a donc été placée au point le plus haut possible, pour permettre la création d'un plan incliné, qui démarre au niveau de la rue et se poursuit à l'intérieur du local, en préservant là aussi l'esprit du tram, grâce à une porte coulissante. « Moins forte et plus courte que dans d'autres configurations étudiées précédemment, la rampe pénètre moins loin dans la boutique », fait remarquer Sylvie Soulas. « L'espace promotion est ainsi préservé au maximum et la mise en valeur de la vitrine est mieux assurée ».

#### Maître d'ouvrage :

Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de Clermont-Ferrand

#### Architectes :

Sylvie Soulas et Geneviève Jourde

#### Bet :

Betalm (Fluides)

#### Coût des travaux :

110.000 € HT

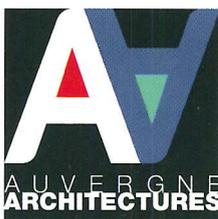
Les normes coupe feu ont été obtenues par une projection de plâtre sur les vieux plafonds en bois, avant la création de faux plafonds, dans lesquels sont encastrés l'éclairage et la ventilation.

Le Conseil  
de l'Ordre souhaite  
la bienvenue  
aux confrères  
récemment inscrits  
à notre Tableau :  
Didier AGUAY,  
David CHASTAIN,  
Philippe DA CRUZ,  
Bénédicte DUBSAY,  
Gilles FAVIER-BARTHELAT,  
Kim GALLITRE,  
Stéphanie GUY,  
Pascaline JUSTE,  
Alexis MONJAUZE,  
Antoine MORENO,  
Heidrun PLANK,  
Franck PORTIER,  
Marylène THOMAS  
Félicitations à  
Roland MALBRUNOT  
pour l'honorariat  
de la profession.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
LE PUY EN VELAY Haute-Loire	Construction du service médecine et d'une aire d'hélistation, centre hospitalier Émile-Roux	Centre hospitalier Émile Roux	4/10/04 Bouesnard, Grosmond, Menis-Lerner	AART/ CRR-Allibert/ LAB/ Dutard/	14/04/05 Bouesnard, Grosmond, Menis-Lerner	AART/	21 M € HT
CLERMONT Puy-de-Dôme	Complexe hospitalier Saint-Jacques, construction d'un nouveau bâtiment	CHU de Clermont	25/11/04 Bouesnard	Zublena-Cabannes-Scau/ CRR/ Cappai/ AIA/			30 M € HT
CLERMONT Puy-de-Dôme	Rénovation du lycée Sidoine-Apollinaire	Conseil régional d'Auvergne	02/12/04 Bouesnard	Faget-Gendre/ Ilôt Architecture/ CRR/ Bresson-Combes-Ondet/			9,3 M € HT
ÉBREUIL Allier	Reconstruction de la maison de retraite	Maison de retraite	07/01/05 Grosmond, Lanquette	CRR/ Panthéon/ Castanie-Salles/			4,6 M € HT
GANNAT Allier	Réalisation du centre européen de paléontologie	Conseil général de l'Allier	2/02/05 Soulas-Perrot	Mader/ Panthéon/ Imholz/	25/05/05 Soulas-Perrot	Imholz/	19,8 M € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Construction du lycée du bâtiment	Conseil régional d'Auvergne	4/03/05 Lanquette	Nebout/ Art'ur-Pascal-Pelletier-Castanie-Salles/ Unanime-Perret/ Atelier 4- Le compas dans l'œil- Ilôt Architecture/			30 M € HT
HERISSON Allier	Construction d'une unité spécialisée alzheimer, maison de retraite de Hérisson	Maison de retraite de Hérisson			3/03/05 Berger	Marché négocié entre : Alvergnat/ Perrin-Recoules/ Lerner-Menis-Noailhat/ Kergrohenh/ Retenus par la PRM : Perrin-Recoules/	1,6 M € HT
AURILLAC Cantal	Centre hospitalier Henri Mondor, restructuration des services de psychiatrie	Centre hospitalier Henri Mondor	25/03/05 Rivoire	Dhalluin-Peny/ Douat-Harland et Associes-Laudat/ Sextant-Allègre-Eschalier/			8,381 M € HT
THIERS Puy-de-Dôme	Construction du nouveau centre de secours principal	SDIS 63	30/03/05 Allezard-Chambon, Bouesnard	Bruhat-Bouchaudy/ Pranal-Saveau/ Ducrocq-ds/ Morand-Tolla/			1,8 M € HT
MOULINS Allier	Réalisation d'un bâtiment annexe à l'hôtel du département	Conseil général de l'Allier	20/04/05 Caignol, Courant	Panthéon/ Lerner-Menis-Noailhat/ Estèves/			6,66 M € HT
MONTLUCON Allier	Reconstruction du collège Jules Verne	Conseil général de l'Allier	22/04/05 Grosmond, Morand	Bruhat-Bouchaudy/ Imholz/ Ameil-Brun/			3 191 406 M € TTC
COURNON D'Auvergne Puy-de-Dôme	Construction d'un complexe festif	Mairie de Cournon d'Auvergne	2/05/05 Bouesnard	Guyot/ Morand-Tolla/ Soulas-Jourde/			1,445 M € HT
EFFIAT Puy-de-Dôme	Restructuration et extension de la maison de retraite	Maison de retraite	11/05/05 Bouniol	BVL/ Jalicon/ Saveau/			4 M € HT

Le tableau ci-dessus est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

**ne soyez pas de la revue !**  
S'il vous manque des **numéros d'Auvergne Architectures**, contactez l'Ordre des architectes au 04 73 93 17 84  
pour vous procurer tous les numéros parus depuis juin 1992 sauf les n°s 5, 20 et 24-25 (100 ans d'architecture en Auvergne), épuisés.



Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15,24 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

**Je m'abonne**

Nom .....  
Société ou Organisme .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Date ..... Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 15,24 € ou 21,34 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes, Région Auvergne 40, boulevard Charles de Gaulle, 63000 Clermont-Ferrand

**BETALM**

**BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES**

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE  
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE  
Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47  
E-mail : BETALM@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

# PRIX DE L'ARCHITECTURE BOIS

PREMIÈRE ÉDITION

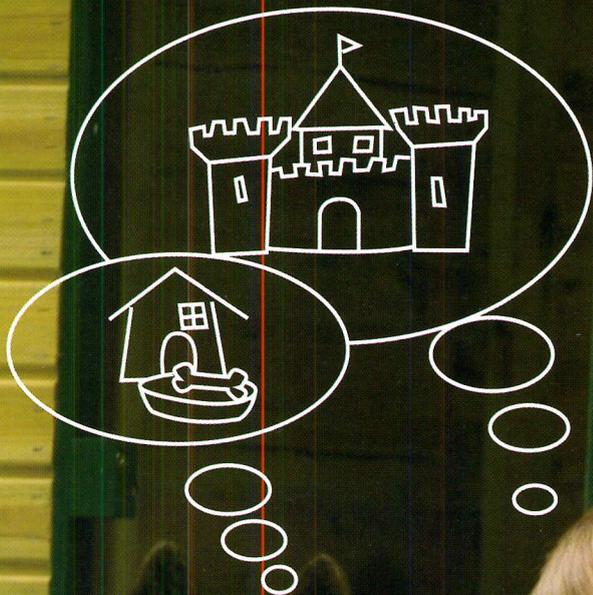
EN 2005,  
LE CONSEIL  
RÉGIONAL  
D'Auvergne  
ORGANISE  
EN PARTENARIAT  
AVEC  
L'INTERPROFESSION  
RÉGIONALE  
AUVERGNE PROMOBOIS,  
LE 1ER PRIX  
DE L'ARCHITECTURE  
BOIS.  
RENSEIGNEMENTS : [WWW.CR-AUVERGNE.FR](http://WWW.CR-AUVERGNE.FR)

**Pour concourir au prix Architecture Bois,  
déposez vos dossiers de candidature  
avant le 15 septembre 2005.**

Informations complémentaires auprès du Conseil régional au 04 73 31 84 30

**CONSEIL RÉGIONAL  
AUVERGNE**

# Maison de l'Habitat



**On a tous rêvé à notre future maison**

**La Maison de l'Habitat** - Un lieu unique pour bénéficier de conseils et d'informations en matière d'urbanisme et d'habitat.

**Ouverture** - 1<sup>er</sup> novembre 2005,  
129, avenue de la République à Clermont-Ferrand.



**CONSEIL GENERAL  
DU PUY-DE-DOME**